SDDEA et sa Régie

Consignes Sanitaires

Pour vous protéger et protéger les autres

Lavage des mains
à l'entrée (gel à disposition)

Port du masque
obligatoire

Respect des
distances de sécurité
(1 mètre)

Toussez ou éternuez dans
votre coude ou dans un
mouchoir

Utilisez un mouchoir
à usage unique et jetez-le

Saluez sans se serrer la
main, évitez les
embrassades

Assemblée Générale Elective du SDDEA

Mercredi 30 septembre 2020

Assemblée Générale Elective du SDDEA

30 septembre 2020

Propos introductif

Président

Formulaire d'utilisation et de protection des données personnelles

COORDONNEES : *Veuillez compléter les données ci-dessous vous concernant*

Nom :	
Prénom :	
Adresse mail : *(privilégier l'utilisation d'une adresse professionnelle)*	
Adresse postale :	
Téléphone fixe :	
Téléphone portable :	

MODE D'ENVOI DES CONVOCATIONS :

☐ Par Courriel ci-dessus mentionné (par défaut)

☐ Par envoi postal et ainsi demande expressément, conformément à l'article L. 2121-10 du Code général des collectivités territoriales, l'envoi des convocations aux instances du SDDEA et de sa Régie, sous format papier à l'adresse postale renseignée ci-dessus.

Assemblée Générale Elective du SDDEA

30 septembre 2020

Présentation du programme

Directeur Général

Le SDDEA

un syndicat mixte ouvert à la carte,

pour une gestion intégrée et durable du cycle complet de l'eau

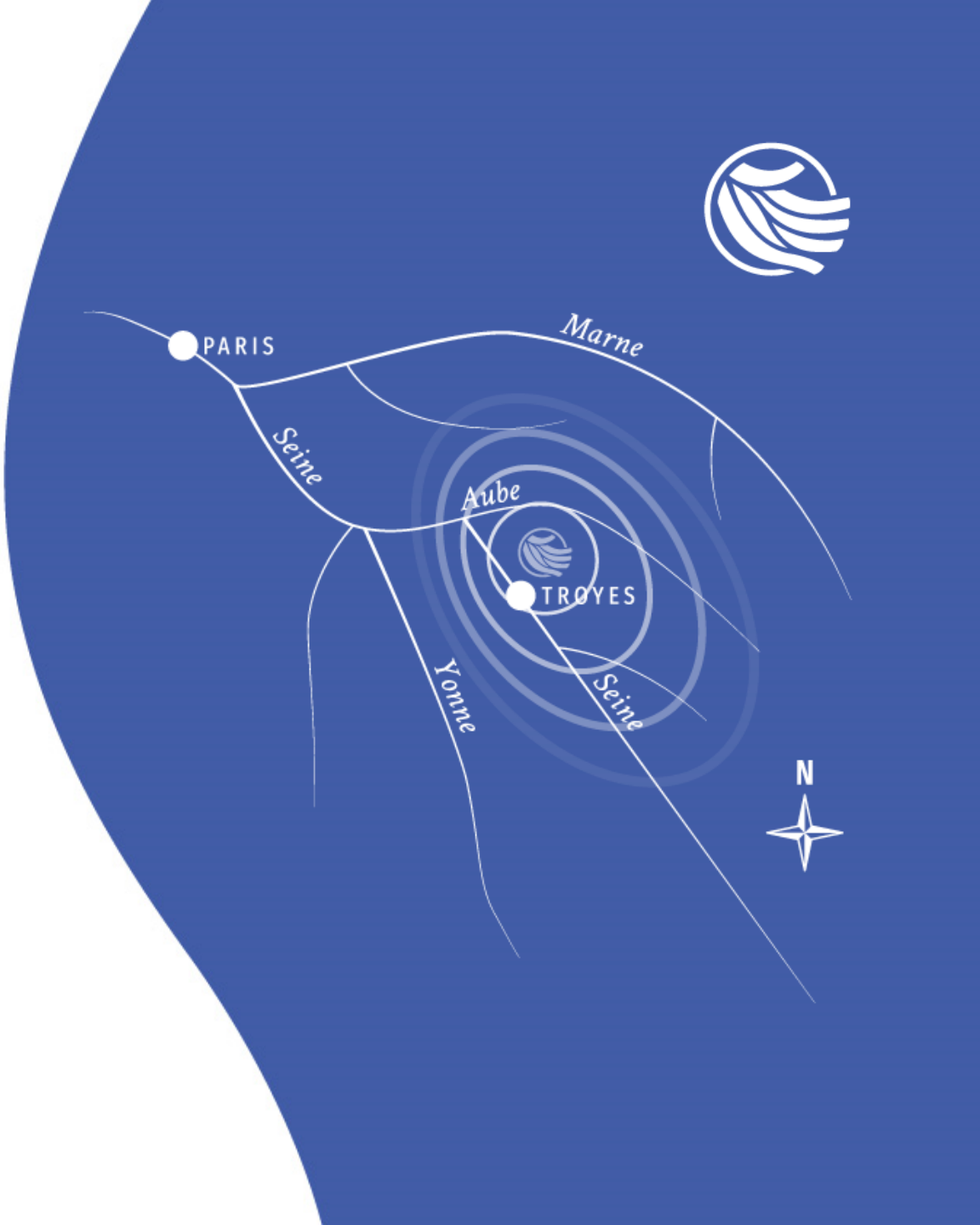

Les bassins hydrographiques en France

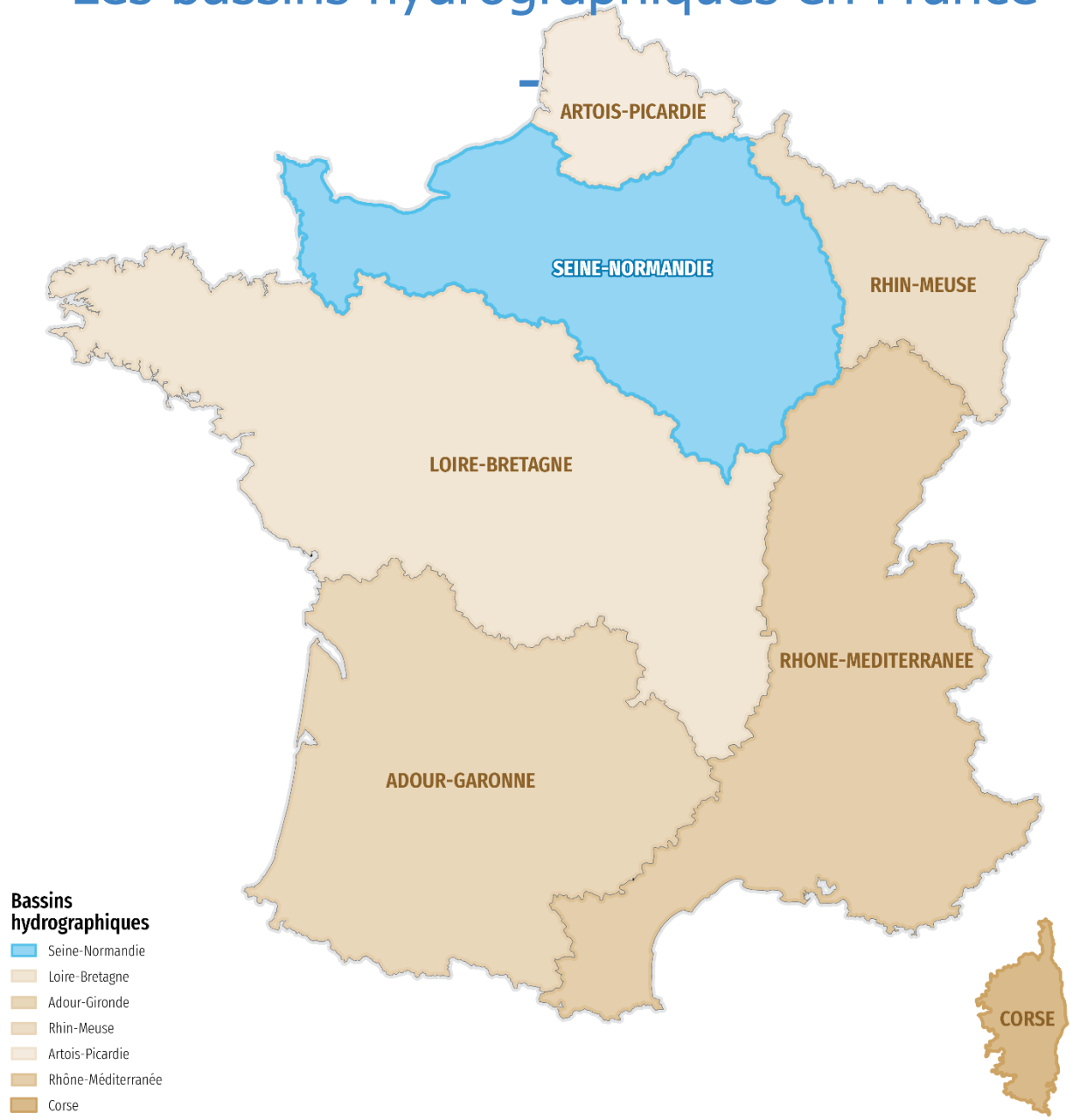

Bassin Seine Normandie,
Agence de l'Eau Seine Normandie

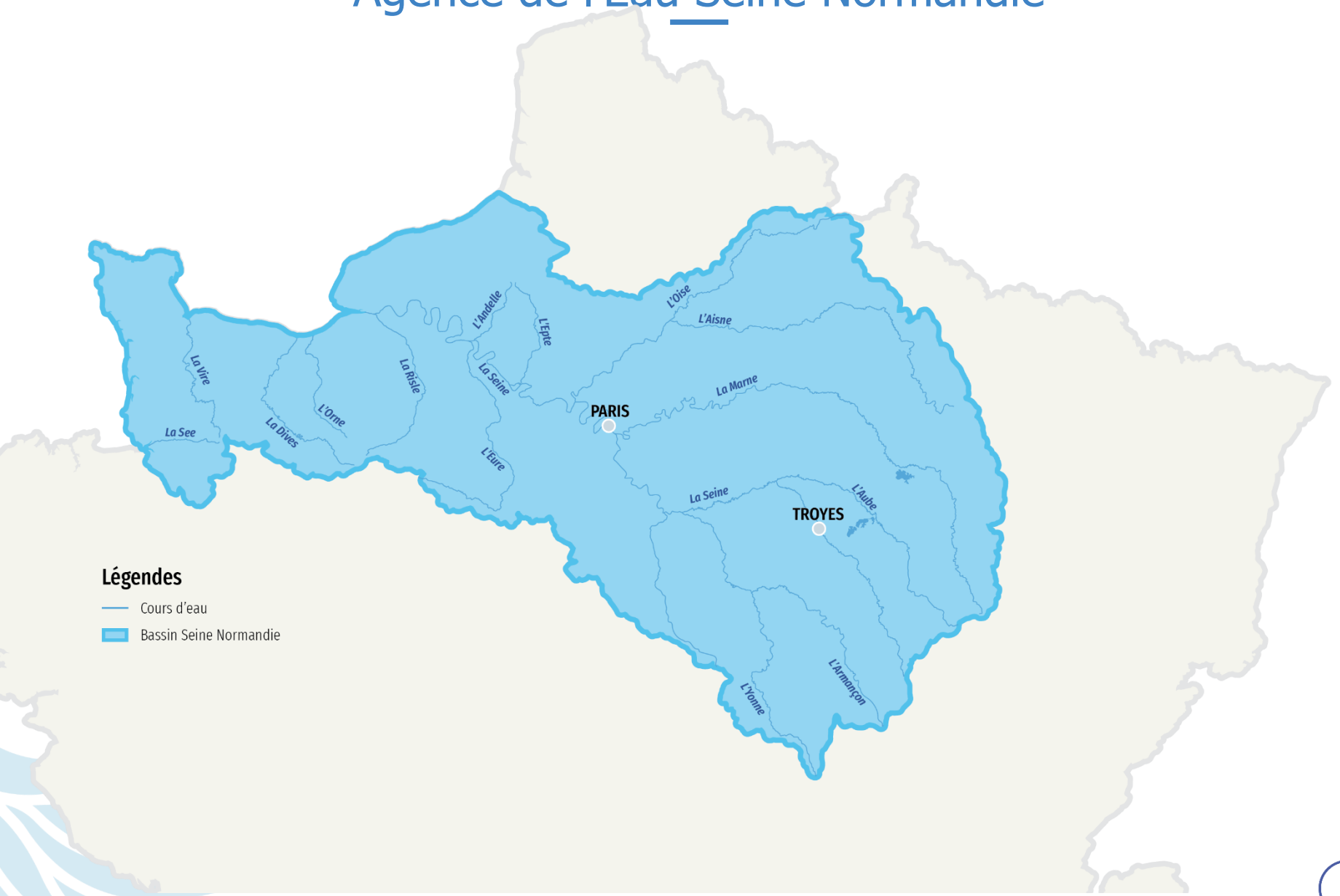

EPTB Seine Grands Lacs

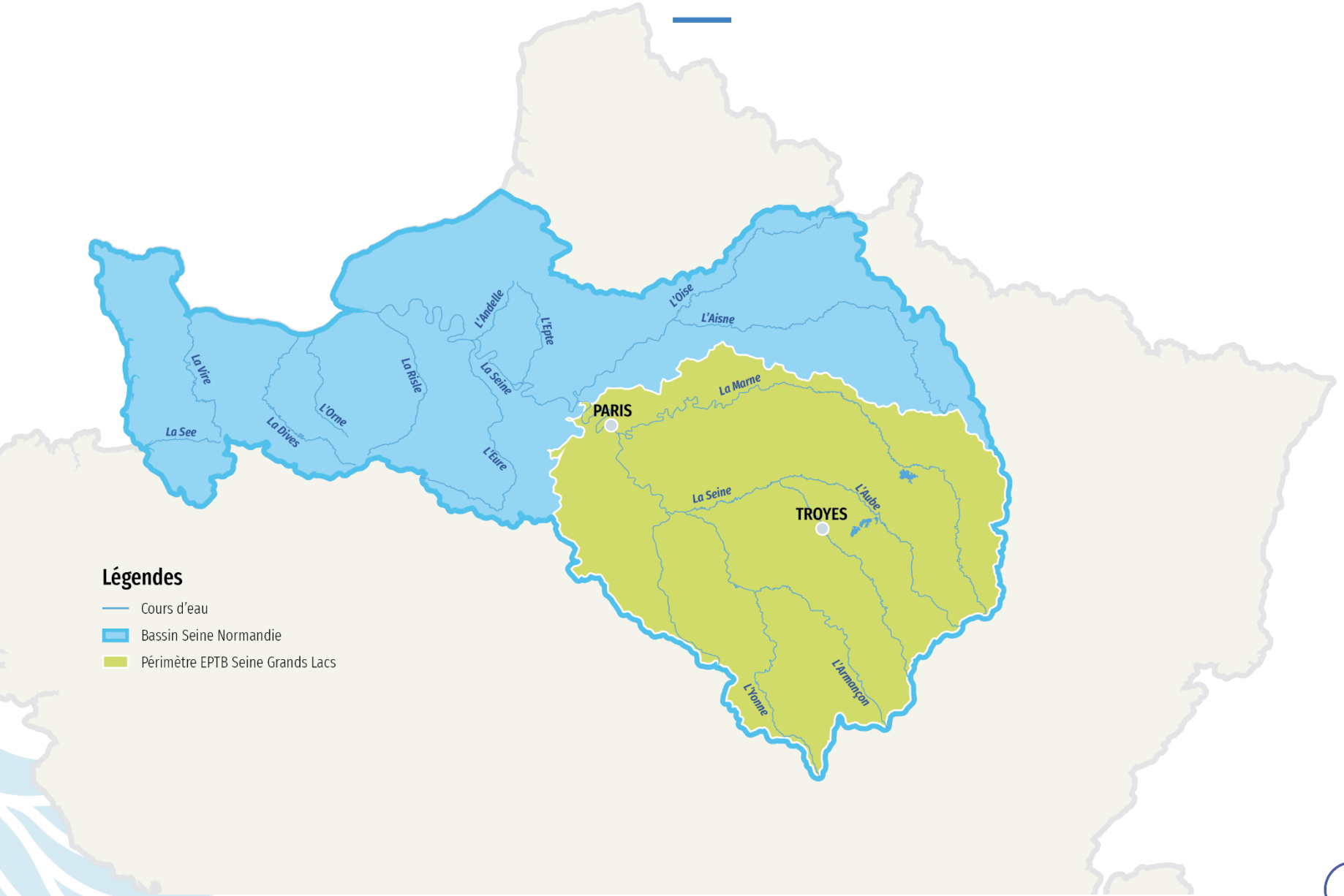

Conseil Départemental, Chambre d'Agriculture, autres syndicats, EPCI-FP, urbanisme, …

Région Grand-Est

Le périmètre du SDDEA

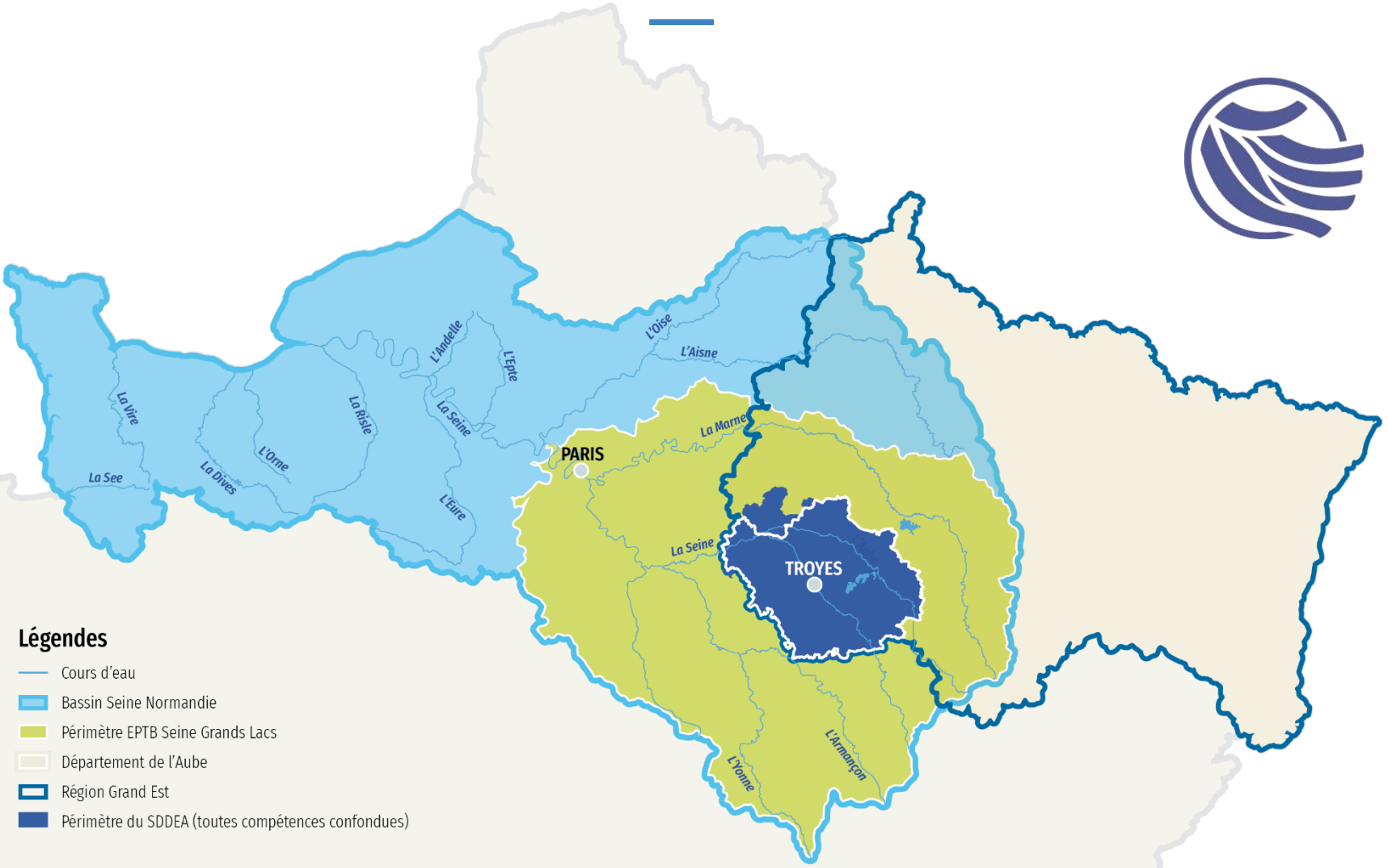

Le périmètre du SDEA

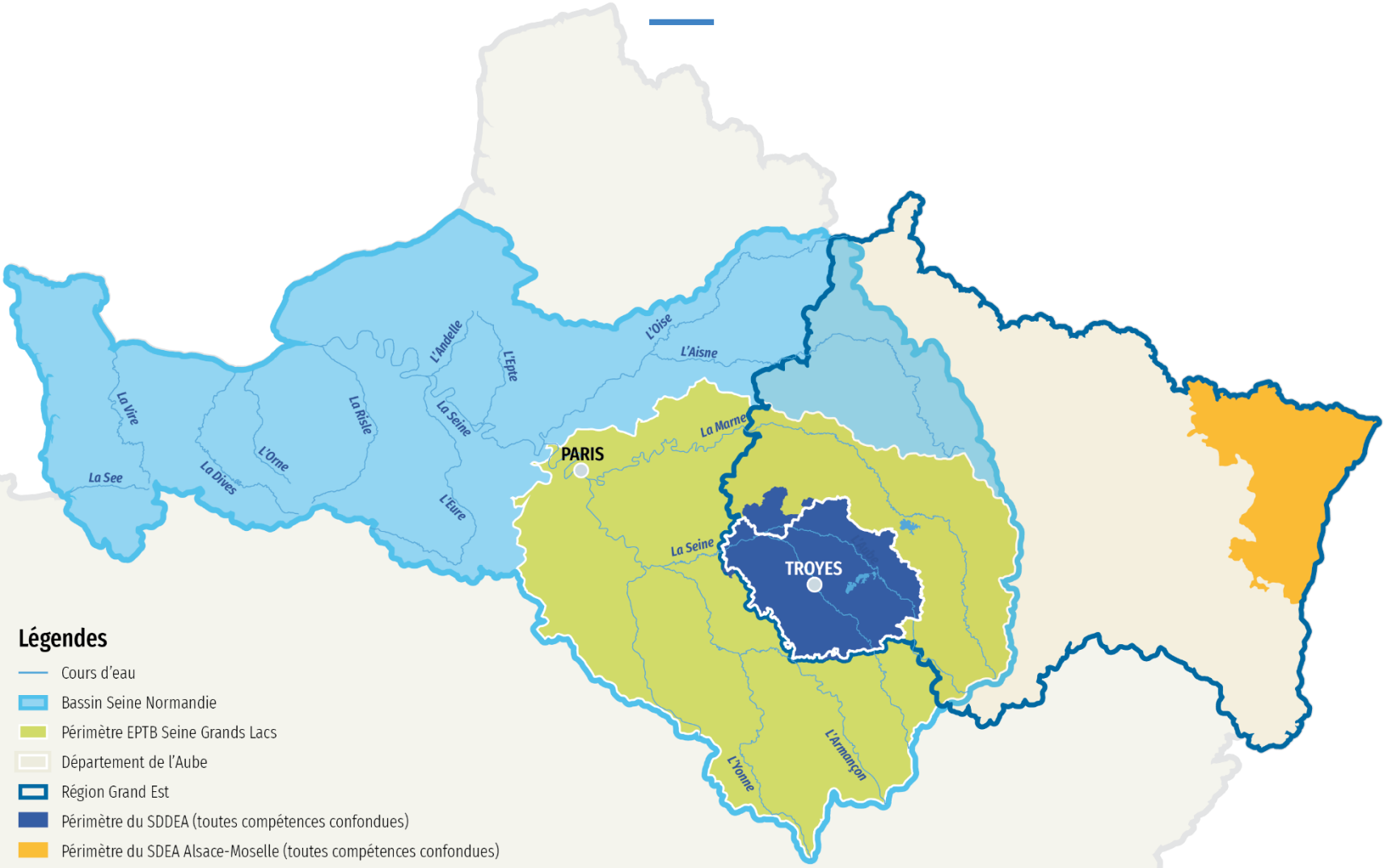

Le périmètre du SDDEA

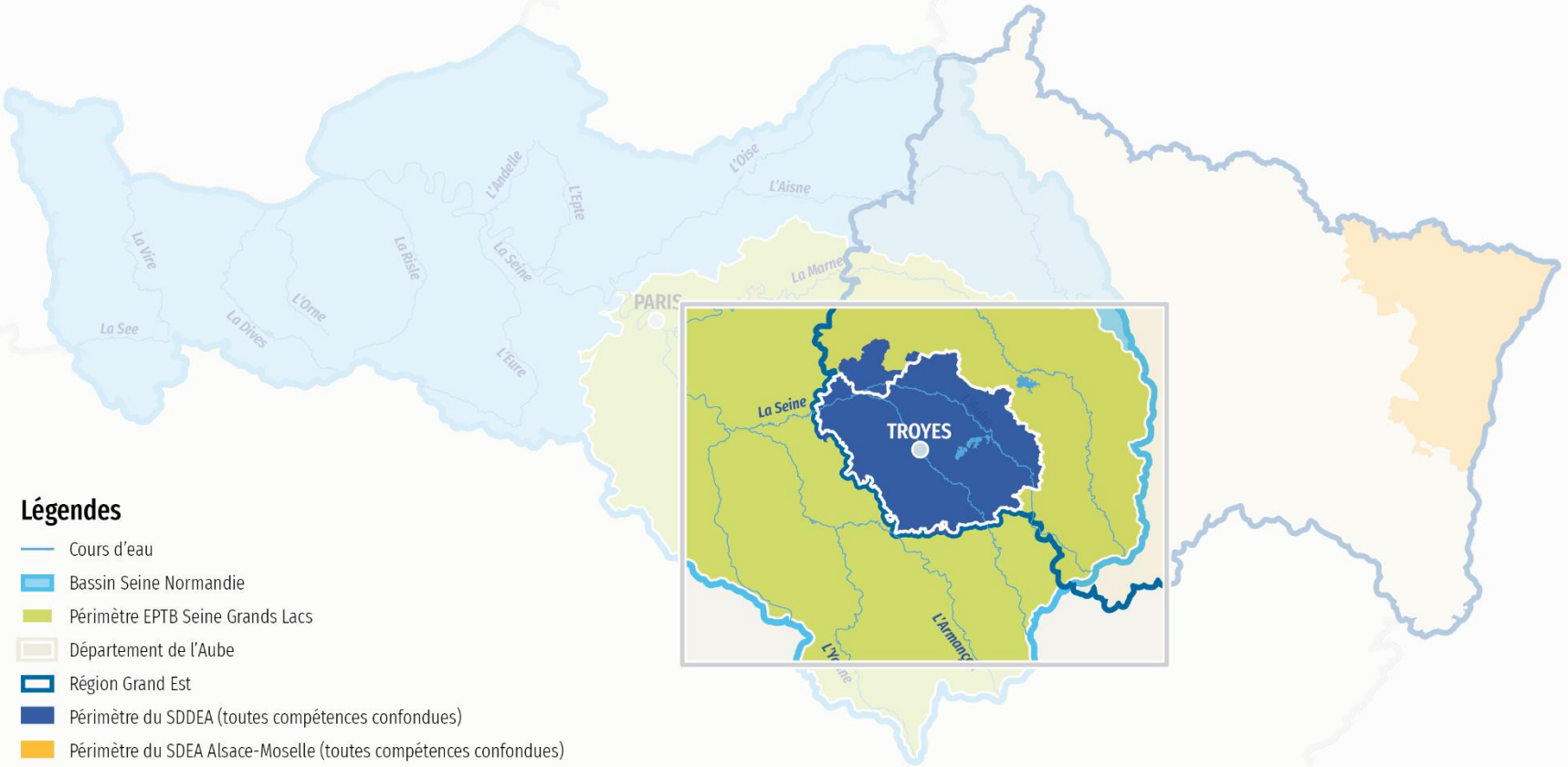

Une présence opérationnelle sur les territoires

481 Communes sur le périmètre

303 Agents *au 31.08.2020 (269 ETP)*
+ 34 mis à disposition

7j/7 24h/24 Dépannage d'urgence en moins de deux heures
tél : 03 25 79 00 00

7j/7 24h/24 Astreinte en cas de crise (bactériologique, rupture de canalisation…)

10 Implantations sur le territoire
1 Siège,
2 centres,
8 agences

Intervention au réservoir de Brienne-la-Vieille – David Martinot

Une nouvelle structuration de maitrise d’ouvrage

Le périmètre du SDDEA

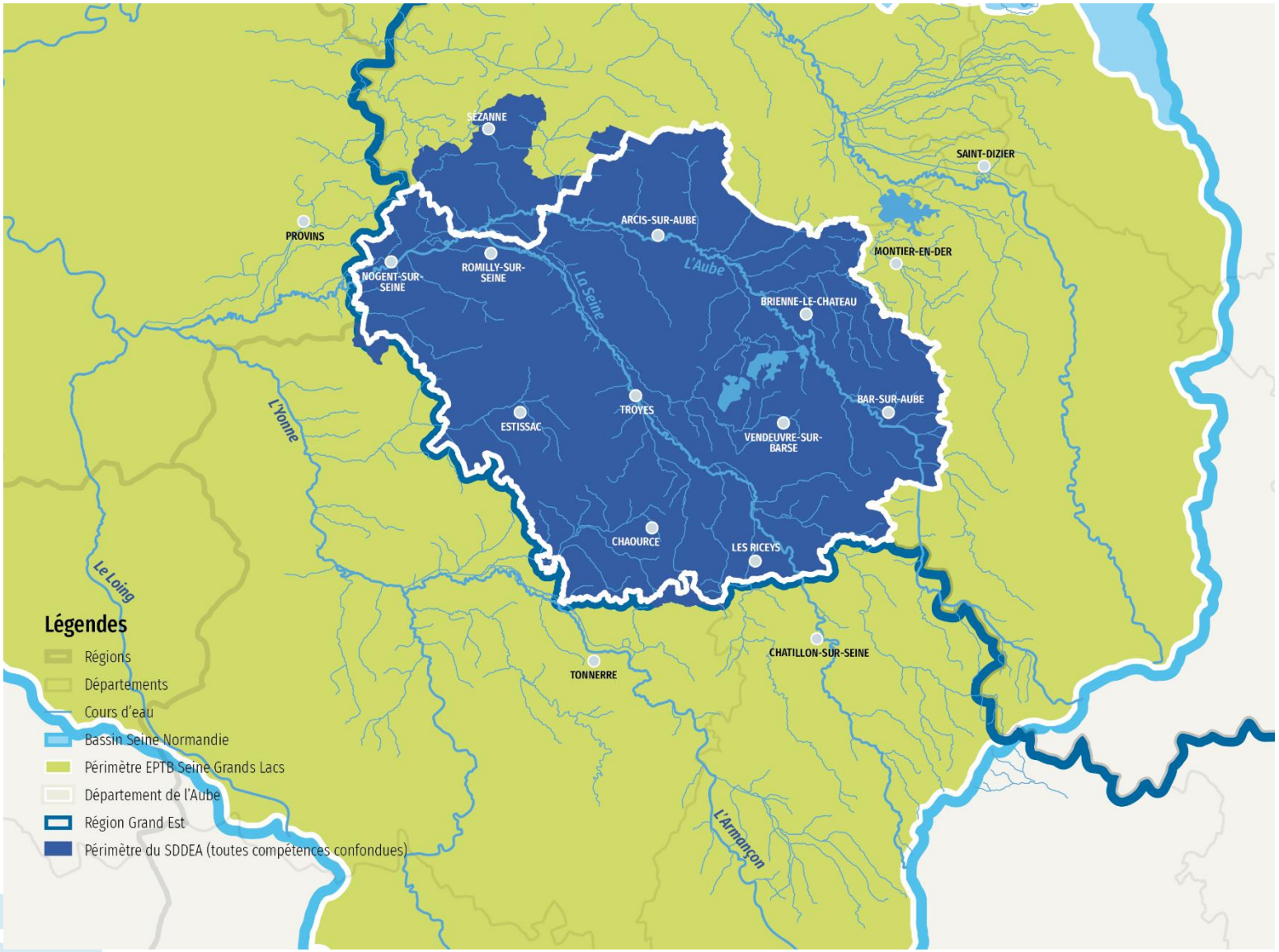

Les unités hydrographiques

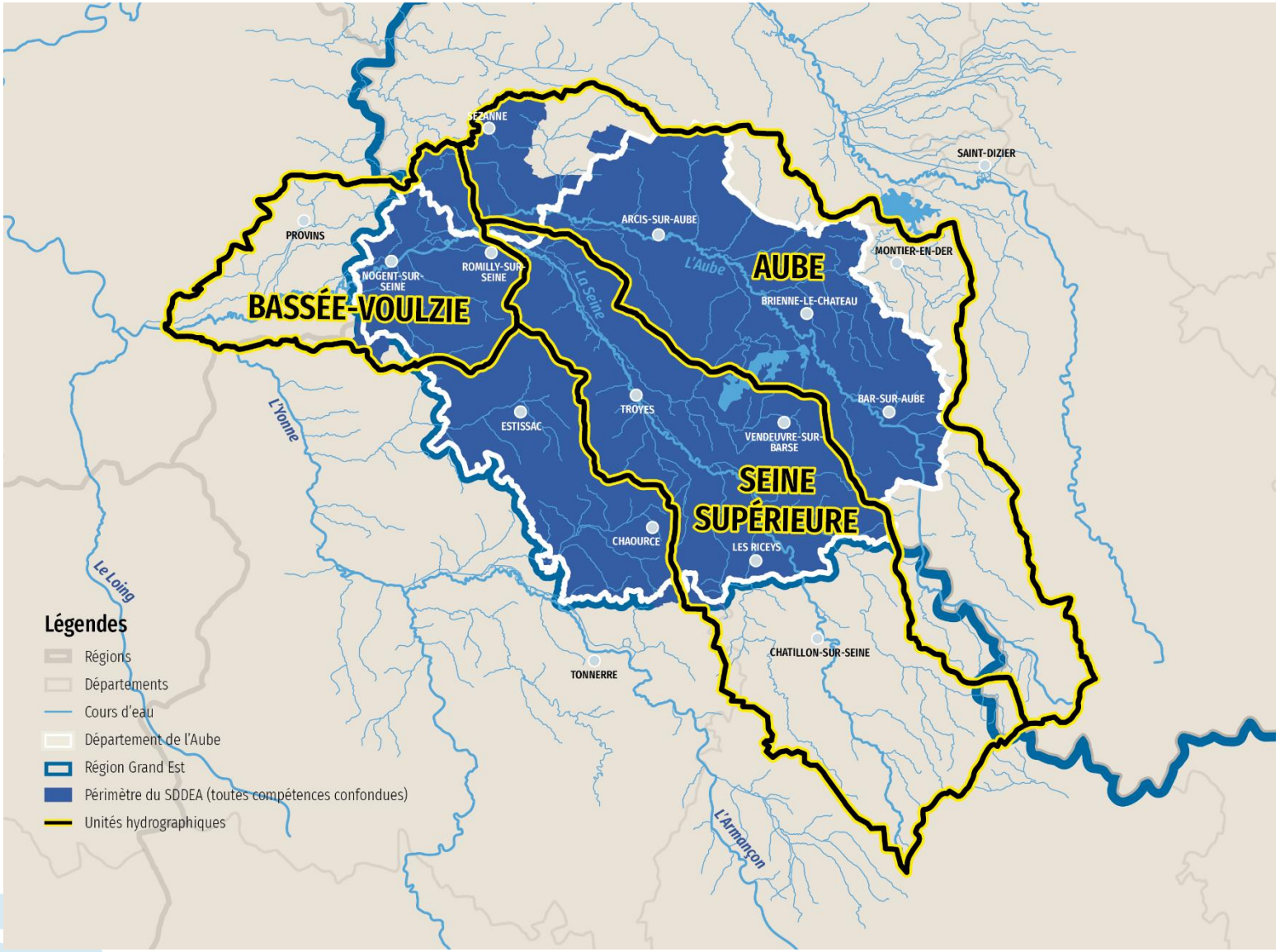

Le **SAGE** Bassée-Voulzie

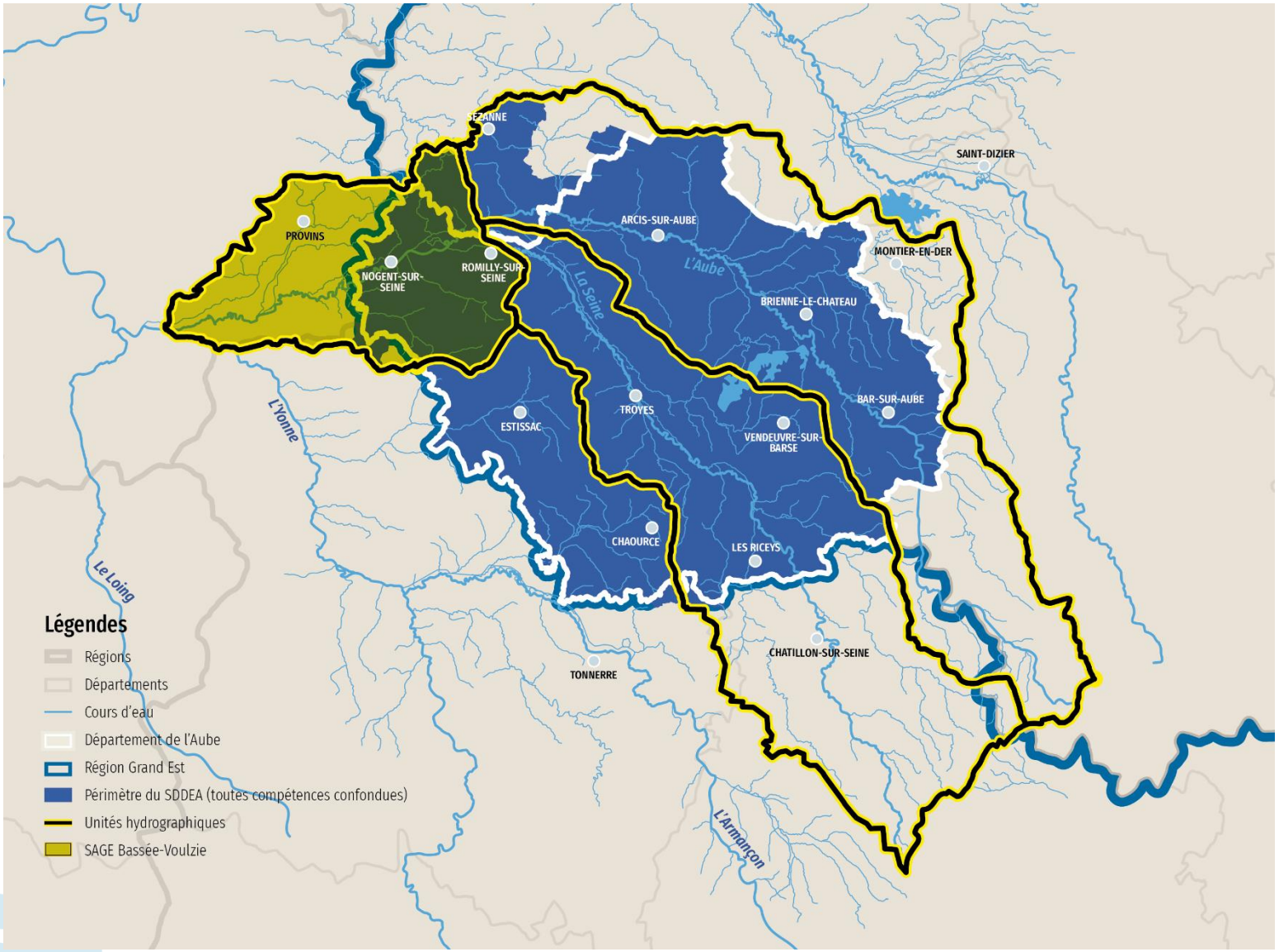

Le **PAPI** de Troyes et de la Seine Supérieure

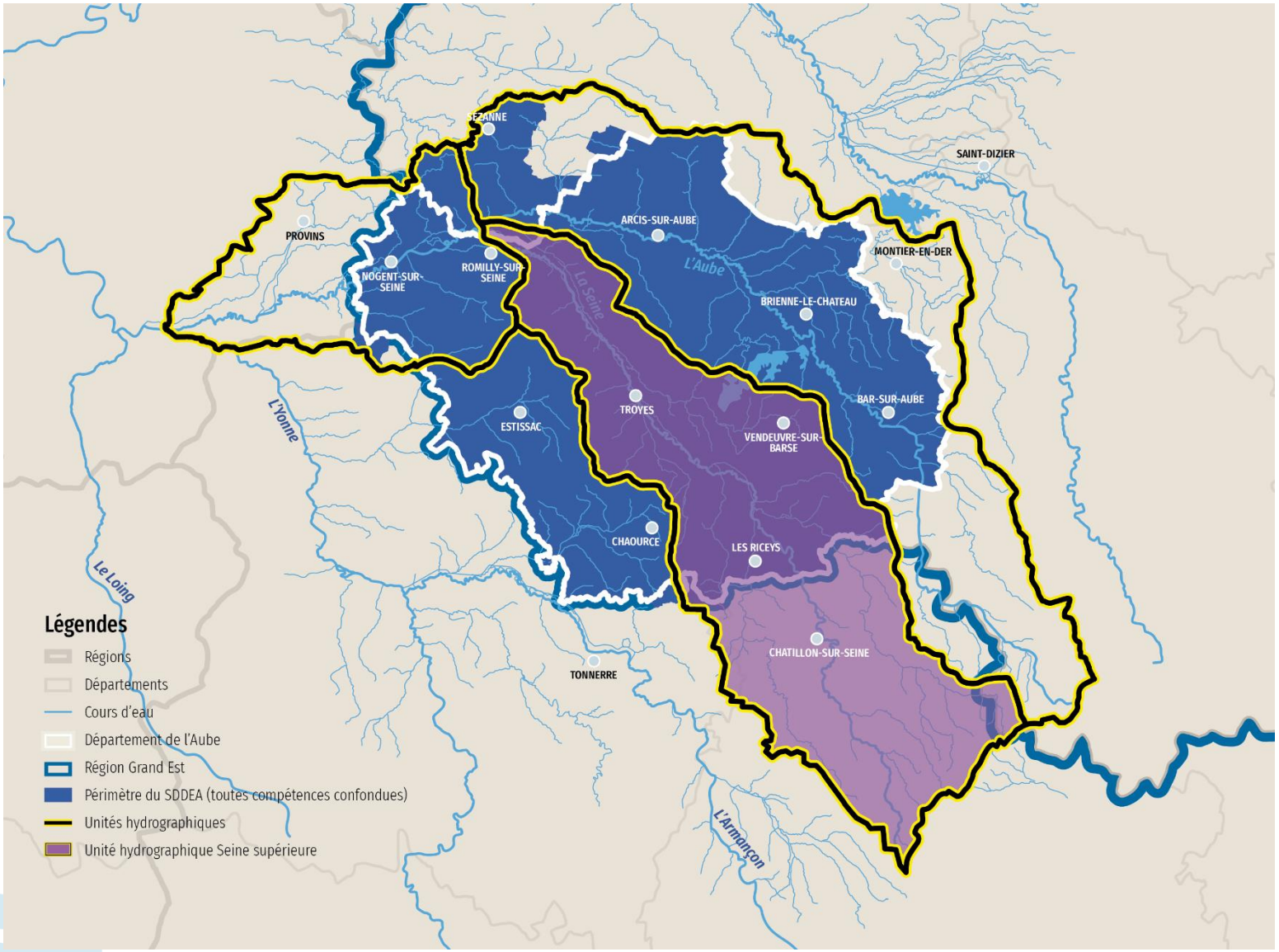

L'**EPAGE** de la Seine Supérieure Champenoise

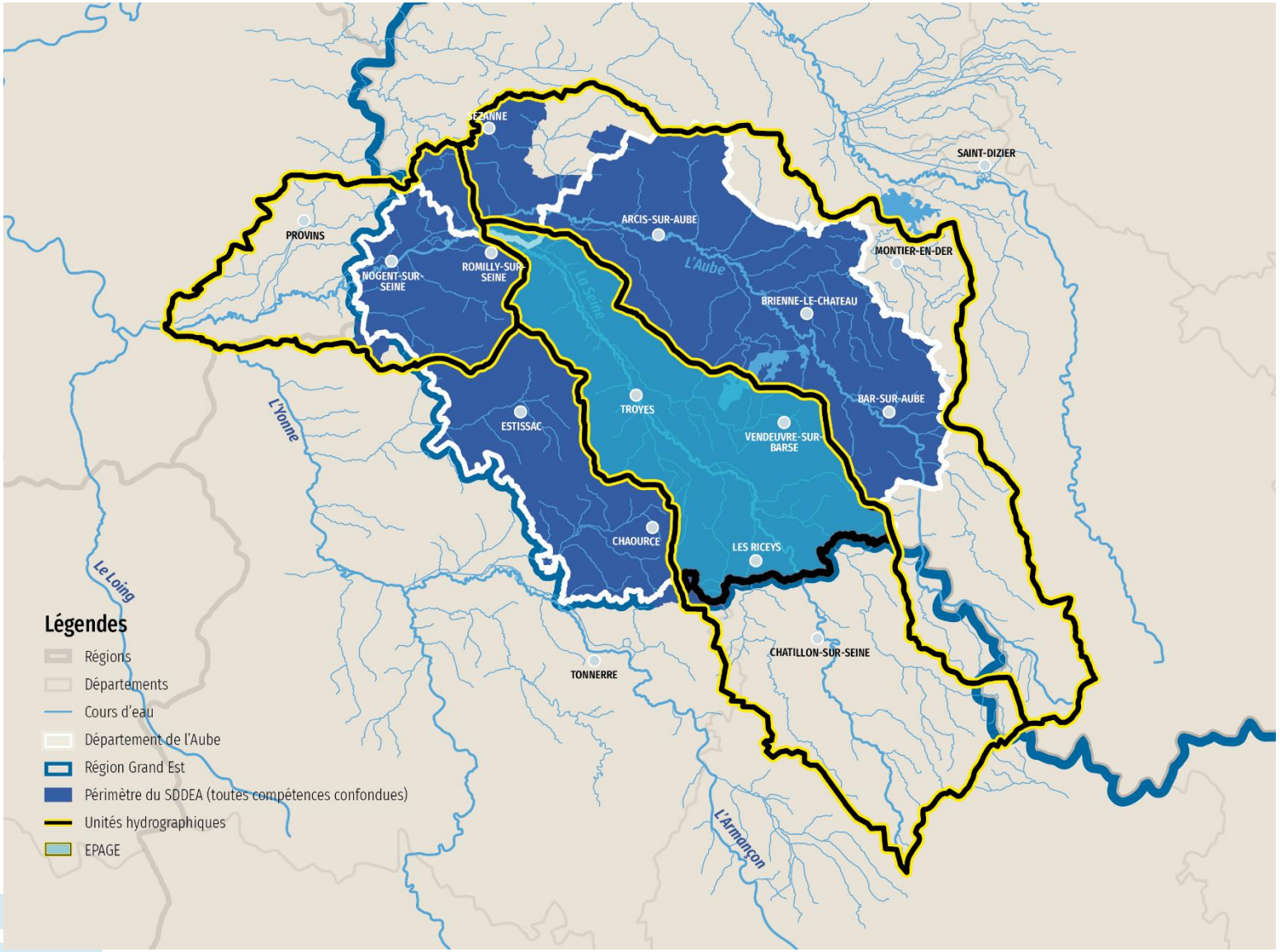

Une gouvernance à l'échelle de Territoires et de Bassins

Périmètre du SDDEA toutes compétences confondues

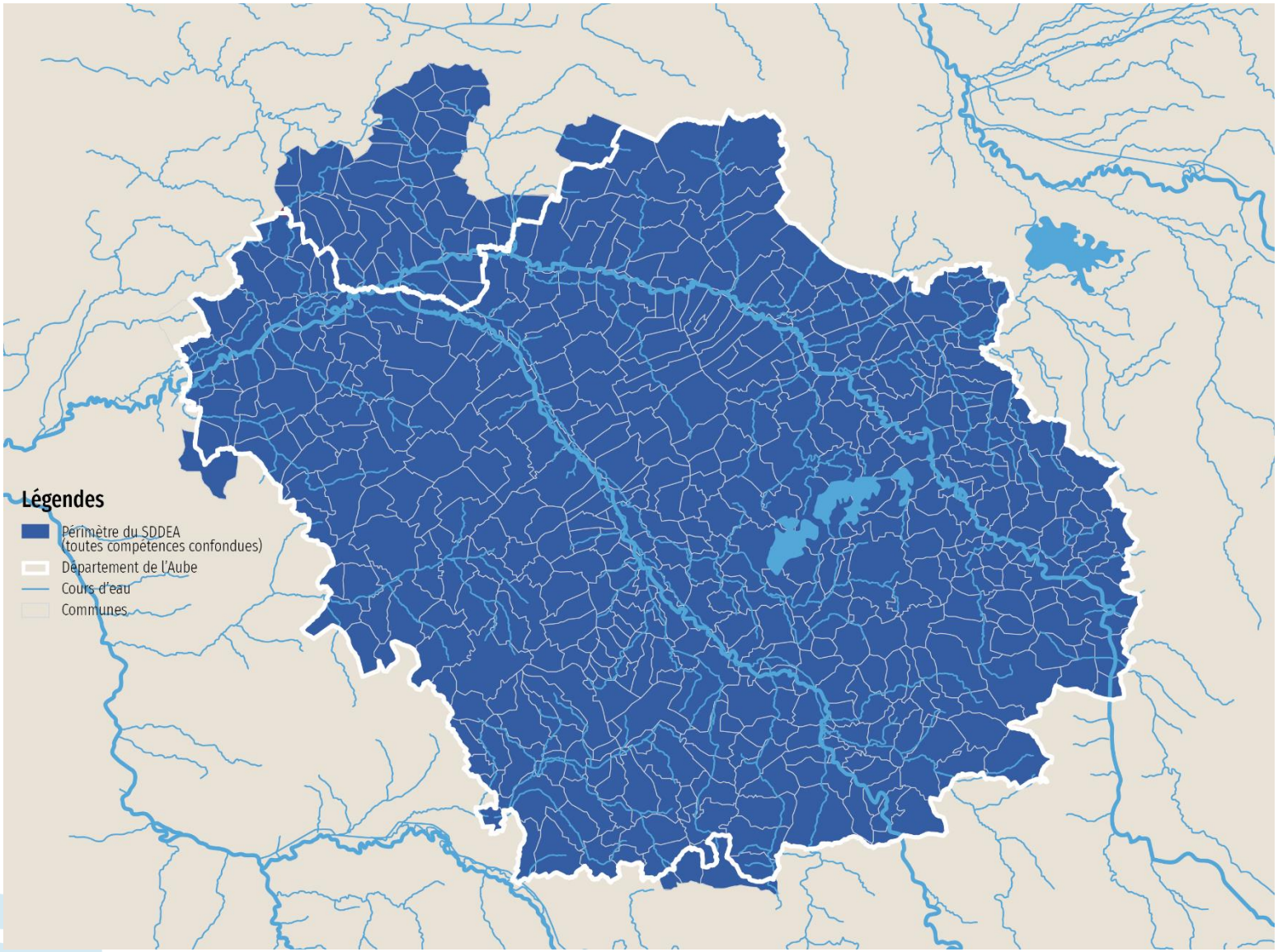

Carte des Territoires

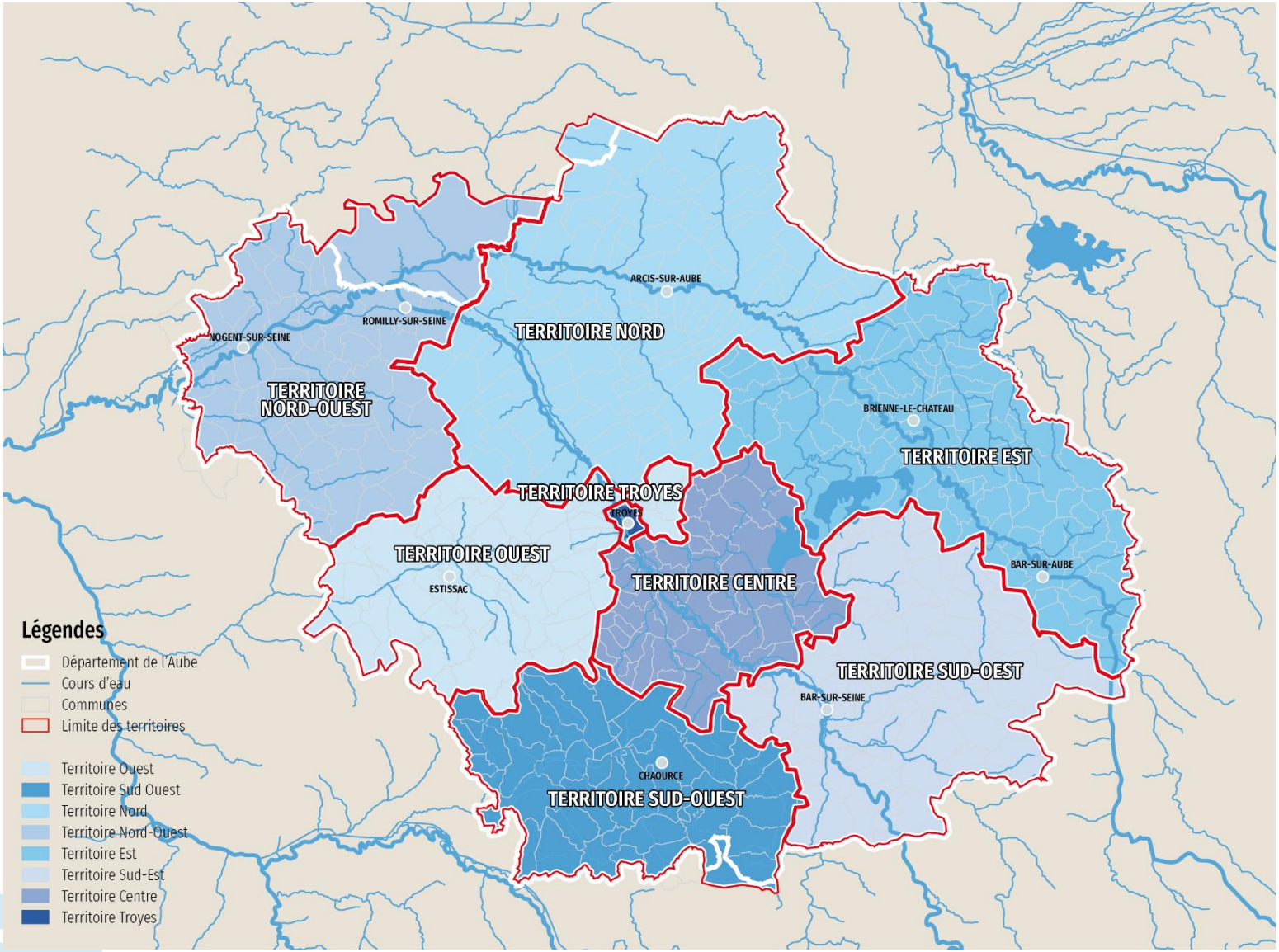

Carte des Bassins

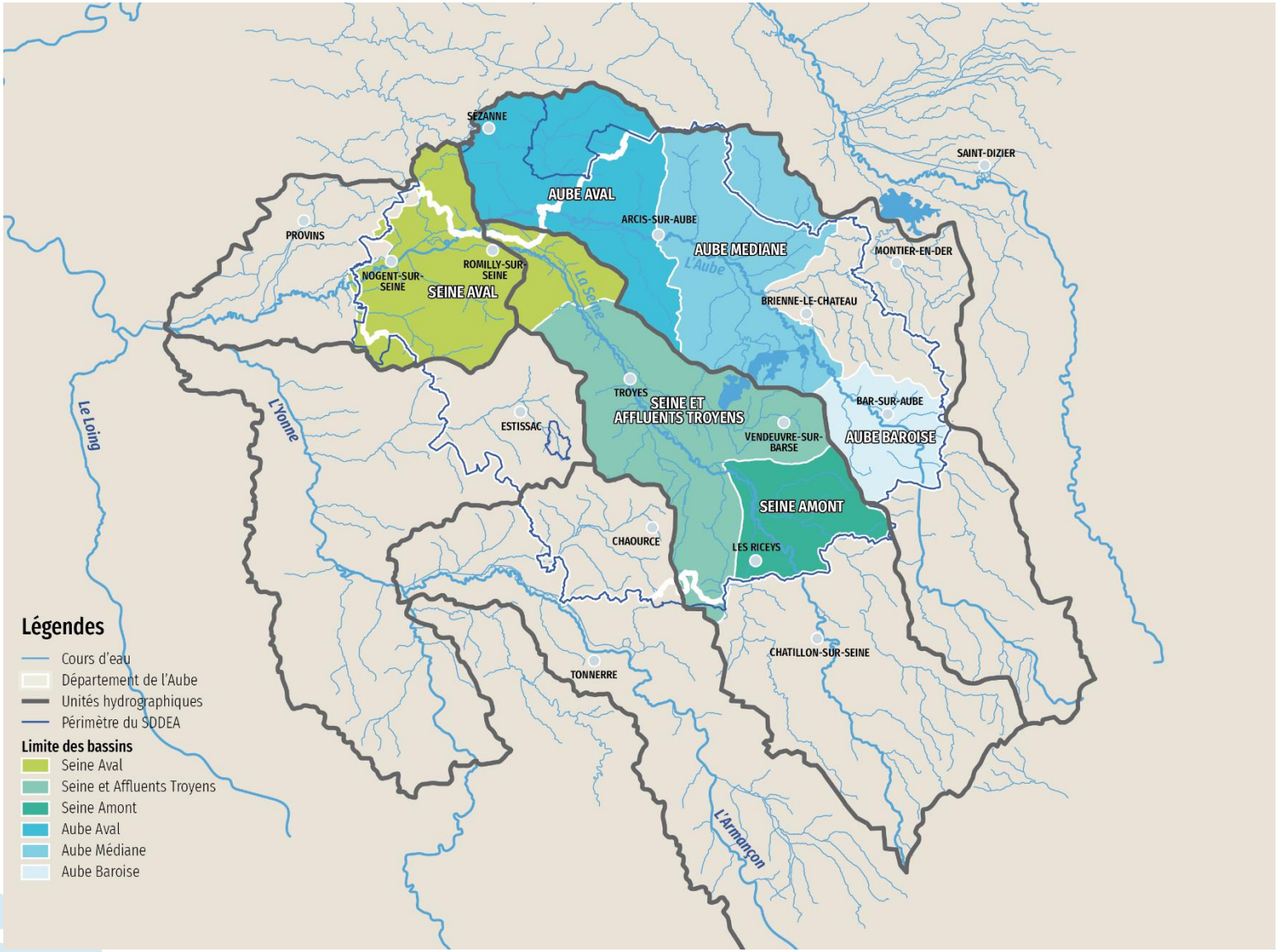

Stratégie 2100

Directeur Général

STRATEGIE 2100
Gestion intégrée & durable de l'eau

Observatoire de l'EAU

Une stratégie partenariale et territorialisée qui anticipe les impacts du changement climatique

Les premiers éléments opérationnels

Trois actions emblématiques déjà initiées

- **Etude de l'impact du changement climatique sur les ressources en eaux souterraines et superficielles**
- **Mise en place d'actions et d'animations territorialisées**
- **Des schémas d'alimentation en eau potable sur l'intégralité du périmètre de compétence du SDDEA**

STRATEGIE 2100
Gestion intégrée & durable de l'eau

- ANTICIPER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
- ASSURER UNE CONTINUITÉ DE SERVICE DANS LES USAGES DE L'EAU
- PRÉVENIR DES INONDATIONS
- PRÉSERVER ET RESTAURER LA QUALITÉ DES MASSES D'EAU
- PRÉSERVER ET RESTAURER LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES
- DÉVELOPPER UNE GESTION PATRIMONIALE VERTUEUSE

Un organe partenarial :

Observatoire de l'EAU

Présentation des services du SDDEA et de sa Régie

Le contexte récent

Assemblée Générale élective du 30 septembre 2020

1943 / 2013 : Une structure de mutualisation de services pour des collectivités compétentes

- Des prestations administratives pour accompagner communes et syndicats
- Puis des prestations techniques
- 1990 : création de la régie
- 1999 : création du SPANC
- 2012 : premier SDCI fléchant le SDDEA comme maître d'ouvrage

2014 / 2016 - phase de projection et de structuration statutaire

- Premiers transferts de compétence : le SDDEA et sa Régie évoluent d'une structure de services dédiée aux collectivités adhérentes à une collectivité maître d'ouvrage
- Avril 2014 / juin 2015 : quelle structure maître d'ouvrage ?
- Adoption de nouveaux statuts en juin 2015 avec 3 niveaux de gouvernance : penser global, agir local
- Les nouveaux statuts sont effectifs en juin 2016 : fusion de collectivités au sein d'un « nouveau » SDDEA syndicat mixte ouvert et dissolution / « création » de la Régie
- Après juste 2 ans de mandat, de nouveaux élus dans un nouveau rôle

2015 / 2016 – structuration des services

- 2014 : un constat, les services ne sont plus adaptés à ce nouveau statut de maître d'ouvrage
- 2015 : travail de fond sur une nouvelle structuration
- 2016 : refonte complète de l'organigramme – 80 agents se repositionnent dans ce nouvel organigramme
- Fin 2016 : la nouvelle organisation des services est en place

2017 / 2019 – une structuration des outils

- 2016 : un constat, les outils numériques sont obsolètes et inadaptés à une maîtrise d'ouvrage efficiente
- 2017/2018 : définition des besoins, mise en place de nouveaux outils et choix technico-économique de développement interne et d'utilisation de logiciels libres sur certaines applications
- amélioration continue du nouvel organigramme
- Mise en place d'une cellule qualité de l'eau
- Création d'une astreinte de crise

Et des transferts de compétence (volontaires ou contraints) qui se poursuivent :

- 2017 : absorption de 60 syndicats dans le cadre du SDCI
- 2018 : transfert de compétence de Troyes

Evolution des effectifs physiques du SDDEA et de sa Régie

Situation au 31.08.2020

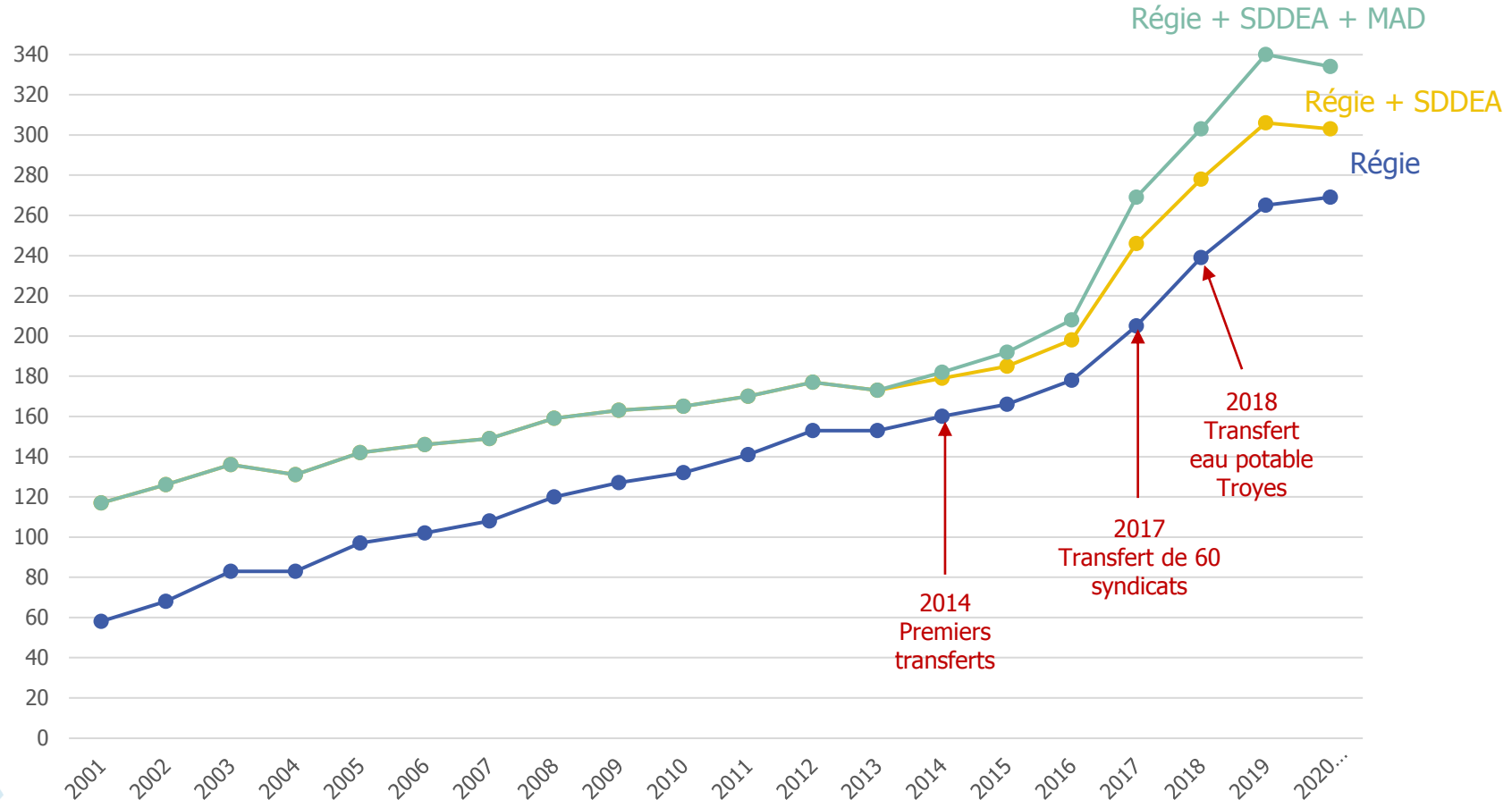

Organigramme du SDDEA et de sa Régie

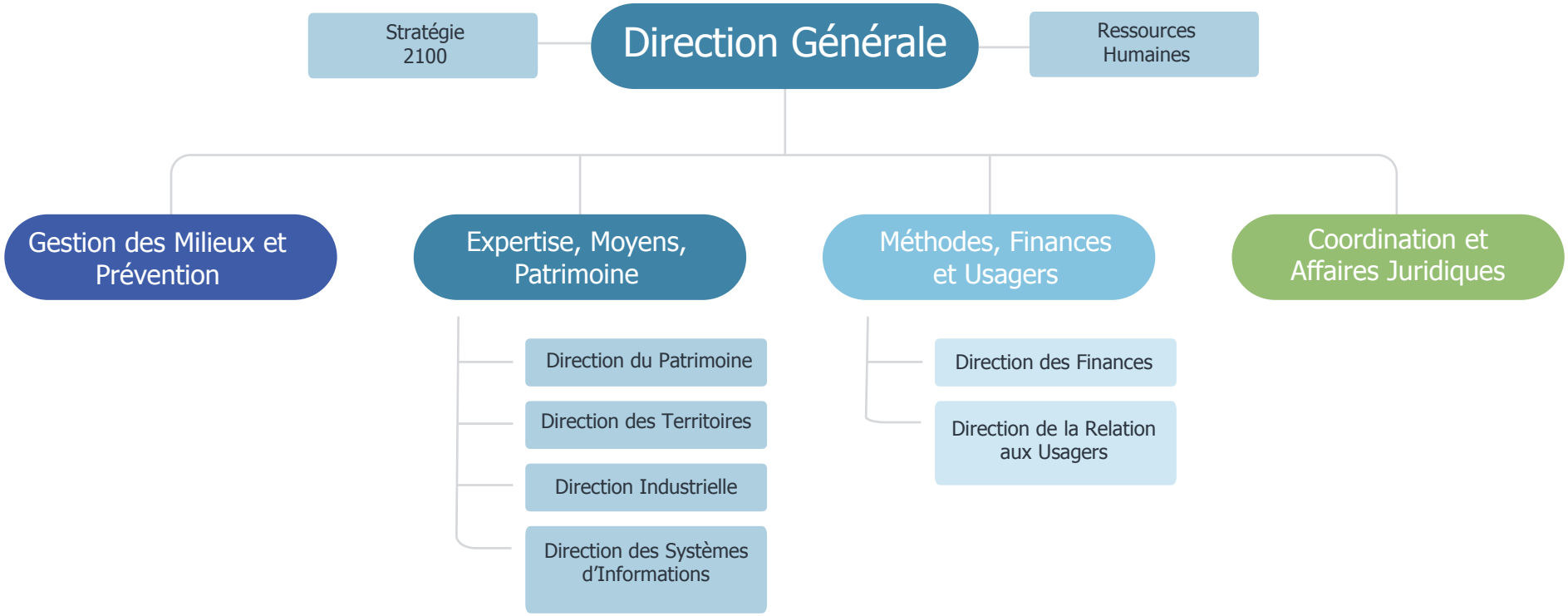

Direction Générale Adjointe
Coordination et Affaires Juridiques

Assemblée Générale élective du 30 septembre 2020

Direction Générale Adjointe : Coordination et Affaires Juridiques (DGA CAJ)

10 services

17 agents

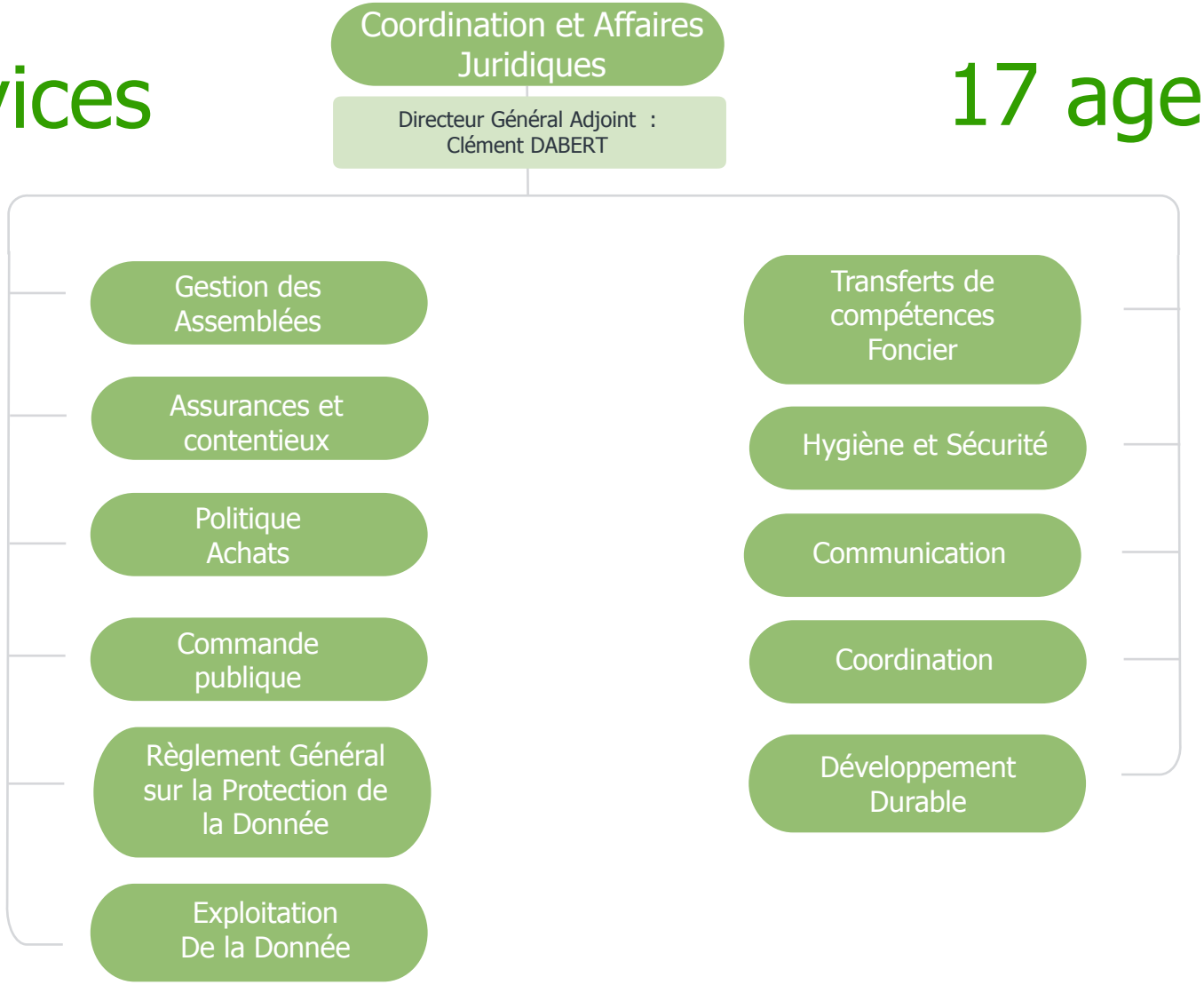

Gestion des Assemblées

2 Agents

2 Assemblées Générales

10 Bureaux Syndicaux et Conseils d'Administrations

1 Commission consultative des services publics locaux

- Préparation des convocations
- Préparation et constitution des rapports
- Organisation des réunions (Prestataires, Préparation du matériel, préparation des dossiers, coordination)
- Rédactions des délibérations
- Transmissions à l'organe de contrôle (préfecture)
- Affichage

Gestion des Assemblées

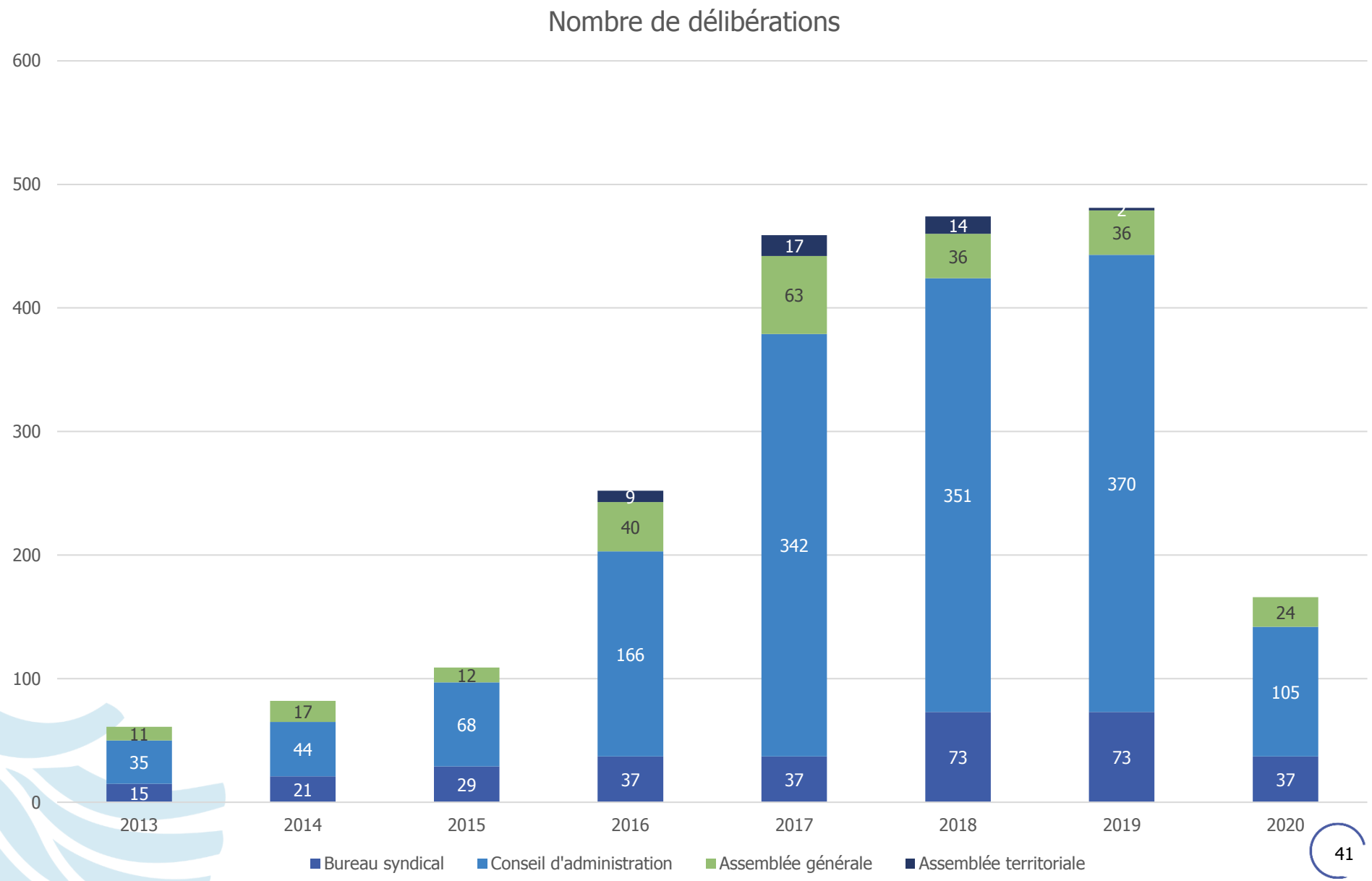

Commande Publique

2 Agents

- Gestion et mise à jour de la base de données Marchés publics
- Gestion de la bibliothèque documentaire
- Rédaction des pièces administratives des contrats et contrôle des pièces techniques
- Gestion des procédures de mise en concurrence
- Gestion des opérations d'attribution et de notification
- Relations avec les candidats non retenus et précontentieux

Commande Publique

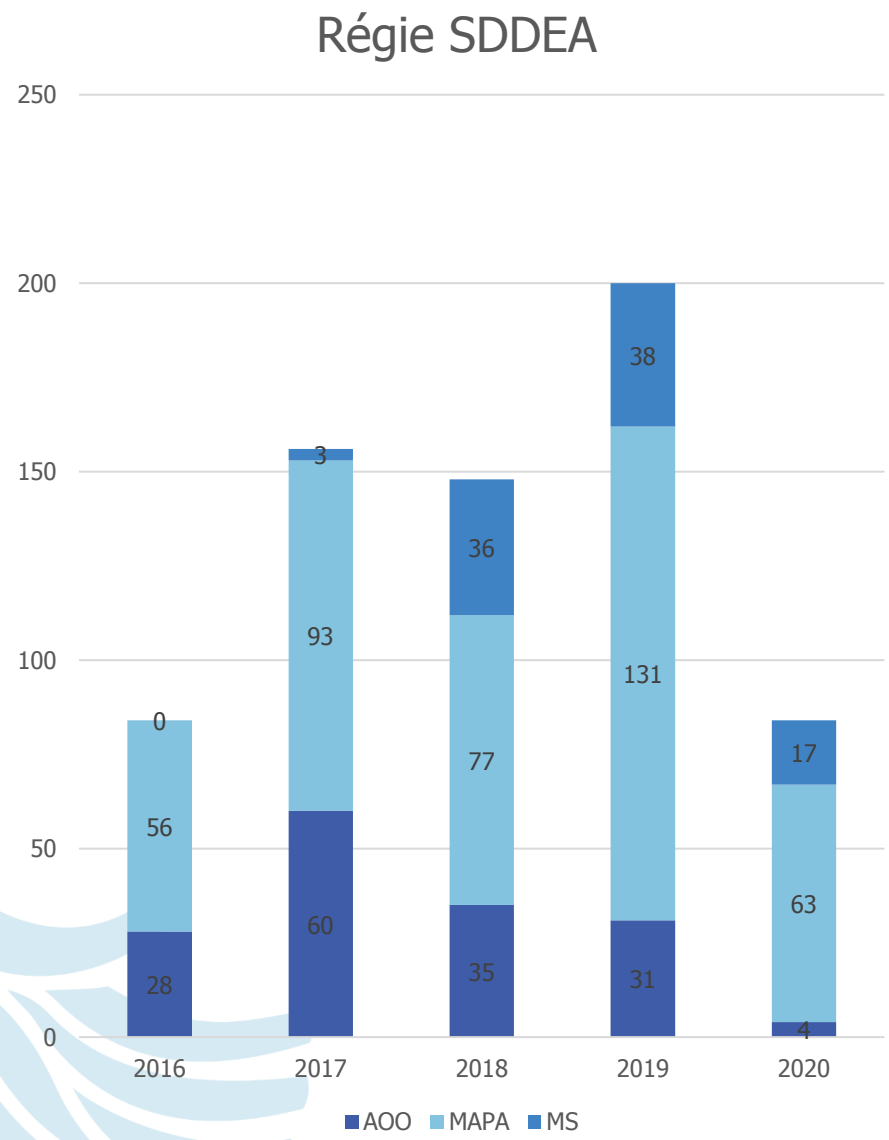

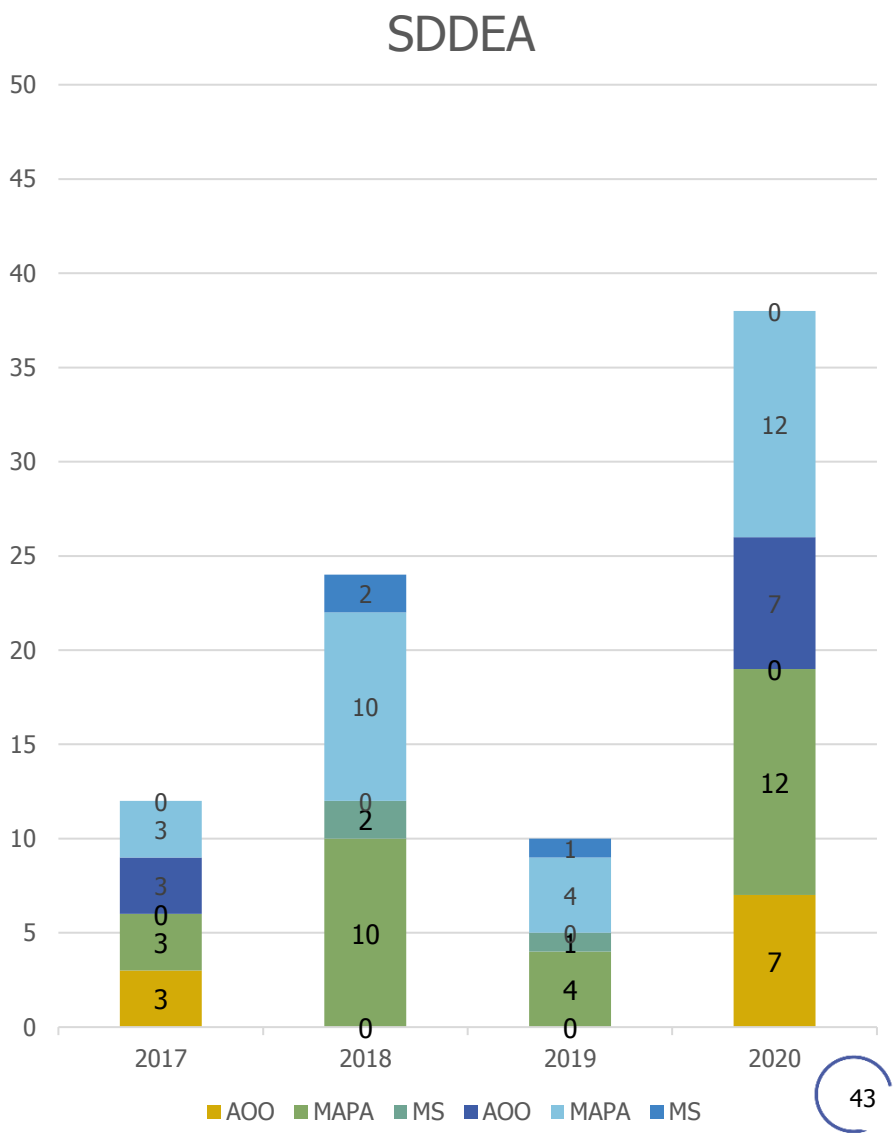

Politique Achats

- Le SDDEA et sa Régie ont connu une montée en puissance très importante sur seulement quelques années :

  - Les missions ont évolué
  - Toutes les directions ont été impactées
  - De nombreux recrutements ont été réalisés nécessitant des réorganisations fortes et impactantes
  - Le paysage informatique a profondément été modifié par l'acquisition et le développement de nouveaux outils
  - Les volumes d'achats ont augmenté de manière importante
  - La base fournisseurs a profondément évolué

- Ainsi pour toutes ces raisons, l'acte d'achat au SDDEA et à sa Régie ne peut plus être conduit comme par le passé et nécessite d'être redéfini.

Politique Achats

- Aussi dans un premier temps il convient de définir la stratégie achat du SDDEA et de sa Régie

- Cette stratégie aura pour but d'établir la maturité du processus achat par l'analyse de l'ensemble de ces composantes (conjoncturelles, structurelles, humaines, matériels)

- Il s'agit donc d'identifier nos objectifs, points forts et faiblesses afin :

  - D'optimiser le processus achat (flux)
  - De dégager des économies d'échelle (économie ou TCO)
  - D'améliorer la qualité tout en évitant la sur-qualité (définition du juste besoin)
  - De maîtriser nos risques (malfaçon – contentieux – résiliation)

Transferts de compétence / Foncier

1 Agent

Evolution du nombre de COPE Eau potable

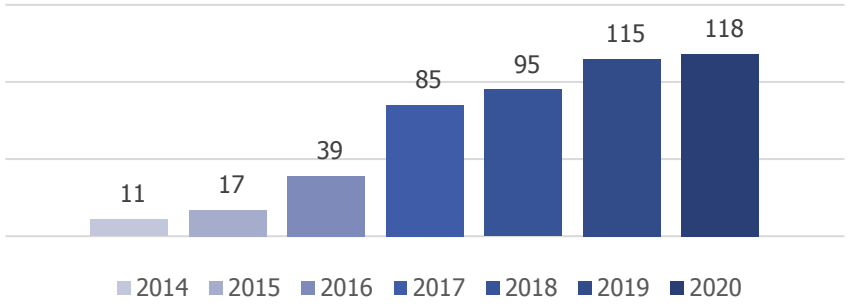

Evolution du nombre de COPE Assainissement collectif

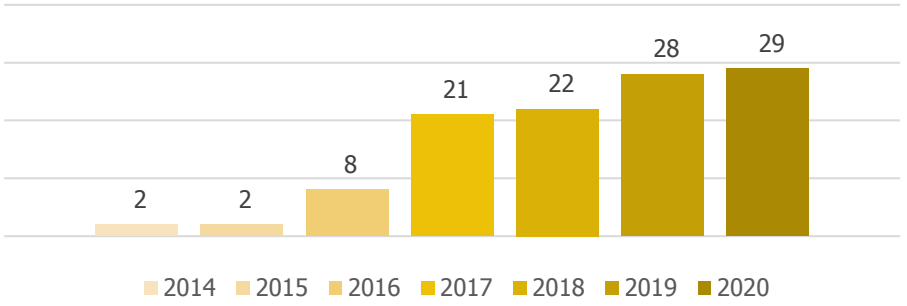

Evolution du nombre Bassins

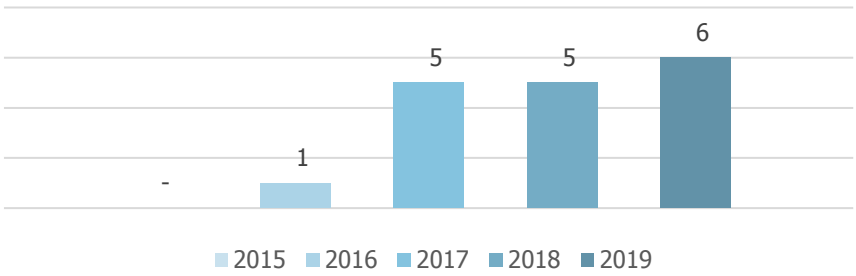

Transferts de compétence / Foncier

1 Agent

- Préparation aux réunions de présentation : étude avant après transfert
- Assistance à la prise de délibérations concordantes
- Établissement du résultat de liquidation
- Transfert de patrimoine et contrats: MAD ou PP
- Transfert et/ou mise à disposition de personnel
- Reprise des données : tarif, abonnés, relève, facturation, mensualisation

Exploitation de la donnée

3 Agents

- **Compétences Eau Potable et Assainissement Collectif**
  - Transferts de compétences
    - Collecte des données (abonnés, compteurs, historique des consommations, contrats d'abonnement…)
    - Standardisation et intégration des données dans le logiciel de facturation et de suivi des abonnés
  - Maintenance des tarifs
- **Qualité de la donnée**
  - Analyse, contrôle et traitement de la donnée
- **Restitution**
  - Calcul de statistiques

    (Evolution des volumes consommés et facturés, âge des compteurs d'eau…)
  - Mise à disposition d'indicateurs

    (Indicateurs de Performance par COPE, sollicitations des usagers…)

Hygiène et sécurité

2 Agents

- Assurer les formations sécurité auprès de l'ensemble des agences
- Contrôler le respect des règles de sécurité sur chantier
- Réaliser des audits des chantiers, d'ouvrages et préconisations
- Animer la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)
- Tenir à jour la base documentaire des fiches de prévention et consignes de sécurité
- Conseiller nos équipes sur la mise en œuvre des consignes de sécurité

Hygiène et sécurité

27 accueils sécurité de nouveaux agents réalisés

61 formations sécurité réalisées

28 visites sécurité

+ de 100 fiches sécurité mises en ligne

+70 audits sécurité d'ouvrages

Communication

1 Agent

- Création du site intranet
- Création du nouveau site internet : + de 200 nouvelles pages
- Création de supports de communication personnalisés (guide élu, affiche, organigramme, visuel)
- Production de brèves d'actualité, d'articles
- Réalisation de reportages photos
- Relations avec la presse

Direction Générale Adjointe
Gestion des Milieux et Prévention

Assemblée Générale élective du 30 septembre 2020

Direction Générale Adjointe : Gestion des Milieux et Prévention

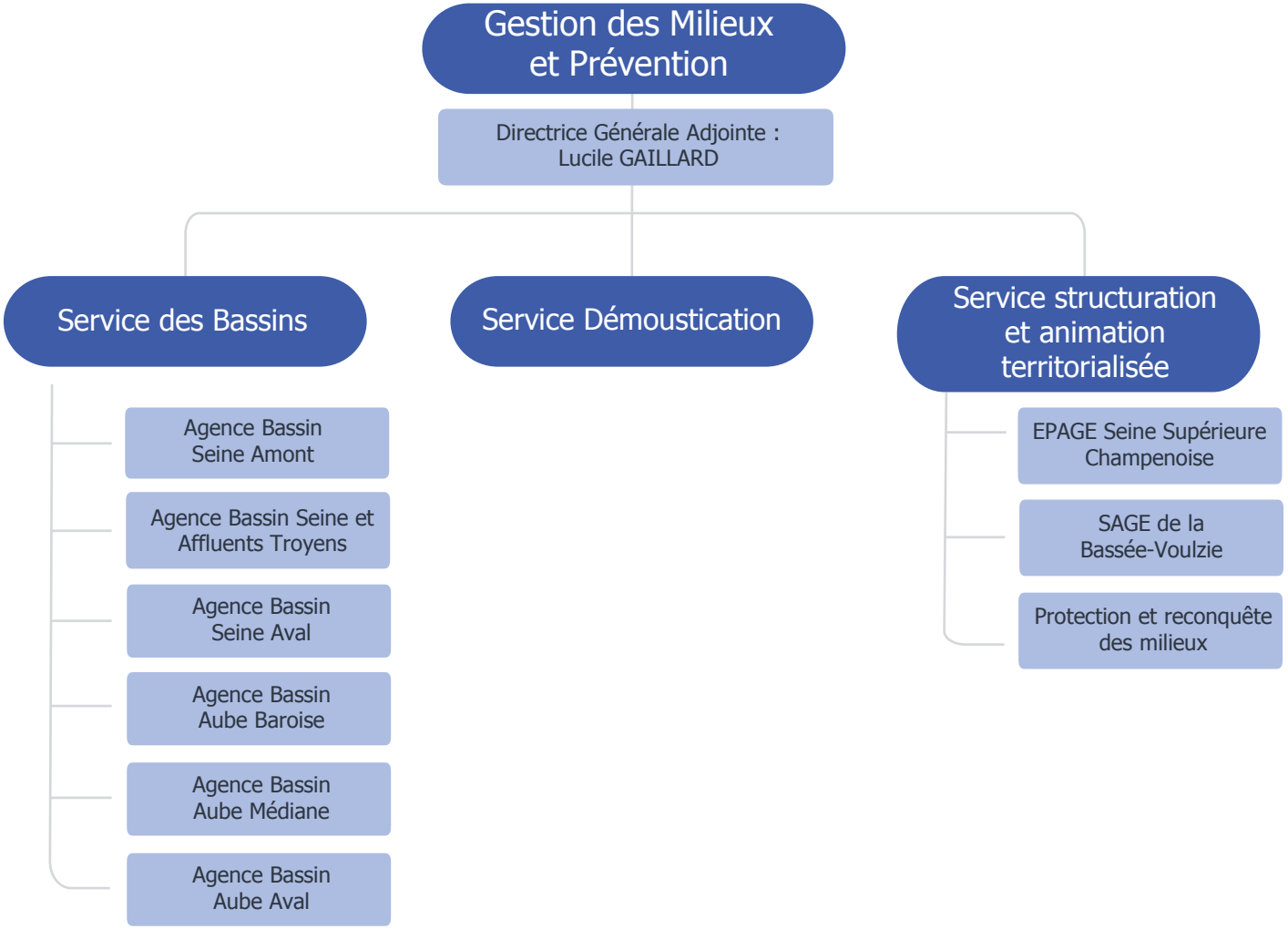

Objet de la DGA GMP

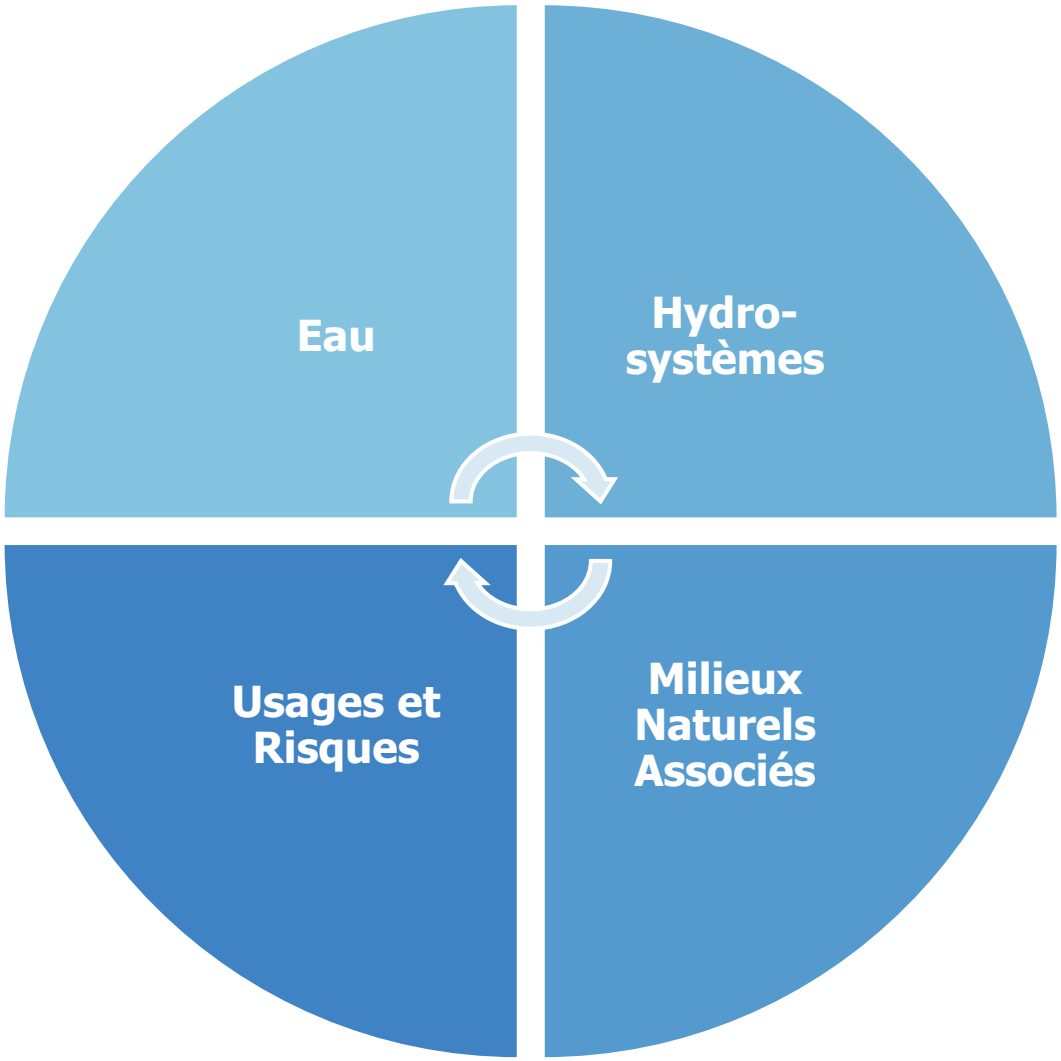

Service des Bassins

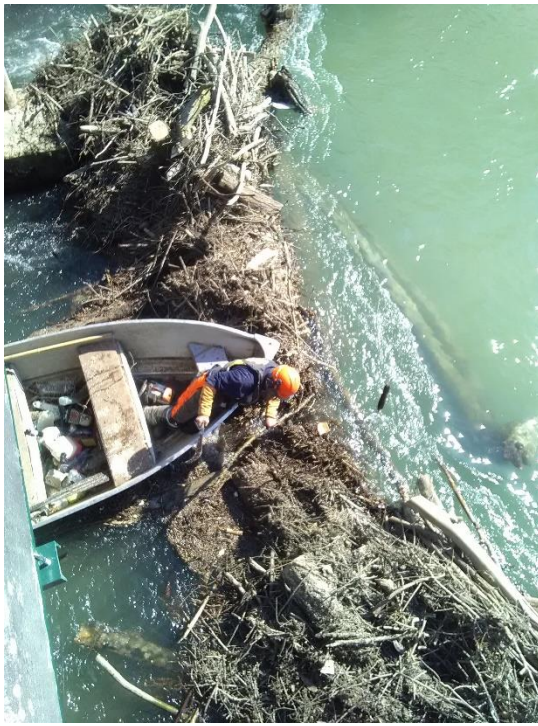

Service Démoustication

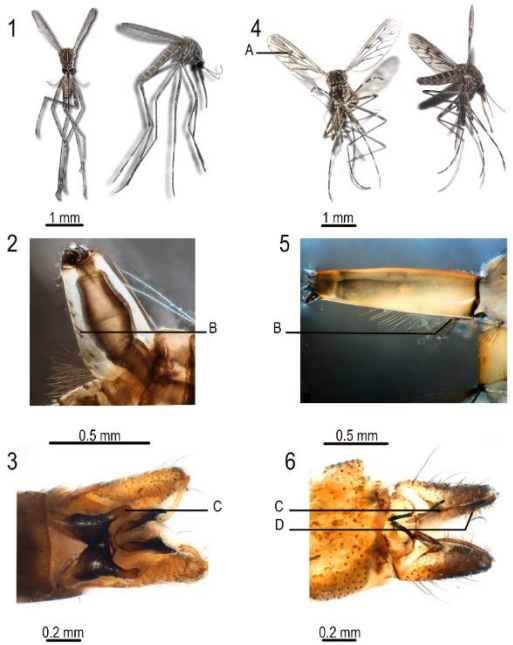

Structuration et animation

SAGE
Bassée-Voulzie

Direction Générale Adjointe
Méthodes, Finances et Usagers

Assemblée Générale élective du 30 septembre 2020

Direction Générale Adjointe : Méthodes, Finances et Usagers

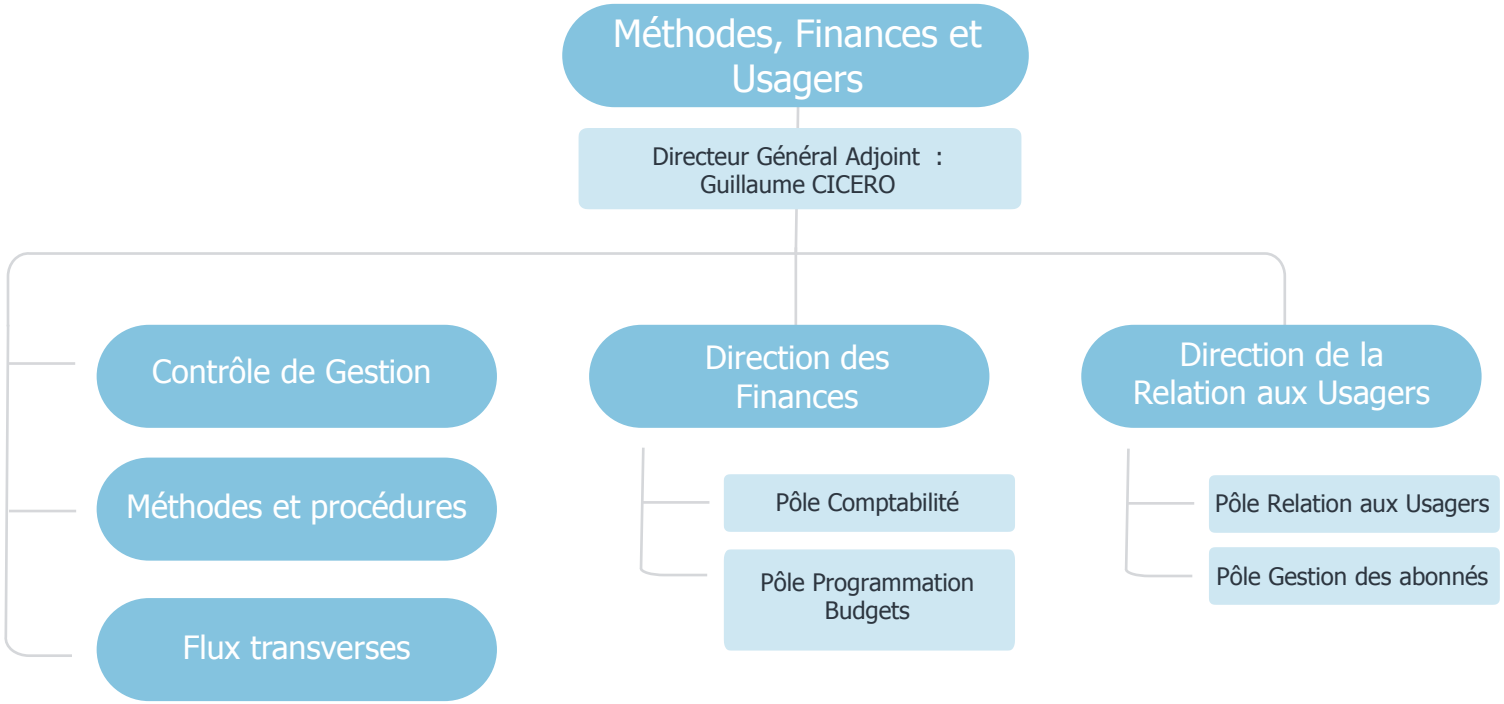

Direction de la Relation aux Usagers

Direction de la Relation aux Usagers (DRU)

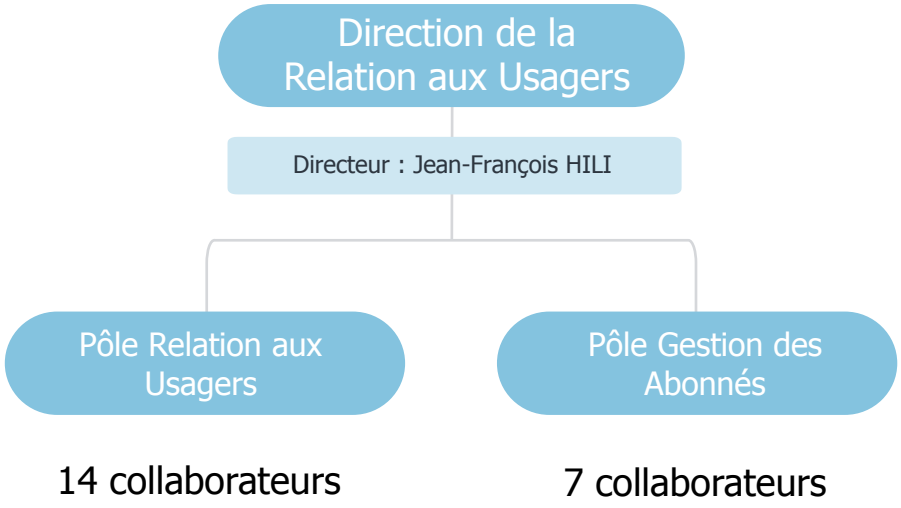

Missions

- ✓ Répondre aux sollicitations directes de nos clients en veillant à leur satisfaction
- ✓ Facturer aux clients les sommes dues dans le respect des dispositions contractuelles et réglementaires
- ✓ Informer et accompagner nos clients dans la vie de leur abonnement

Domaine de compétence : gestion de la relation clients, centre d'appels, facturations sur gros volumes, gestion de précontentieux, réglementation du secteur

En forte relation avec les Directions des Territoires, la Direction des Finances, le Service d'Exploitation de la Donnée et la Direction des Systèmes d'Information

Statistiques clés

- **Nombre de factures :**
  2019 : 152 278 pour 103 300 abonnés (Eau Potable + Assainissement)
  2020 : 156 746 pour 112 137 abonnés (Eau Potable + Assainissement)

- **Nombre d'appels reçus :**
  2018 : 37 532 pour un taux moyen de succès de 96,4%
  2019 : 43 297 pour un taux moyen de succès de 96,4%

Direction des Finances

Direction des Finances (DF)

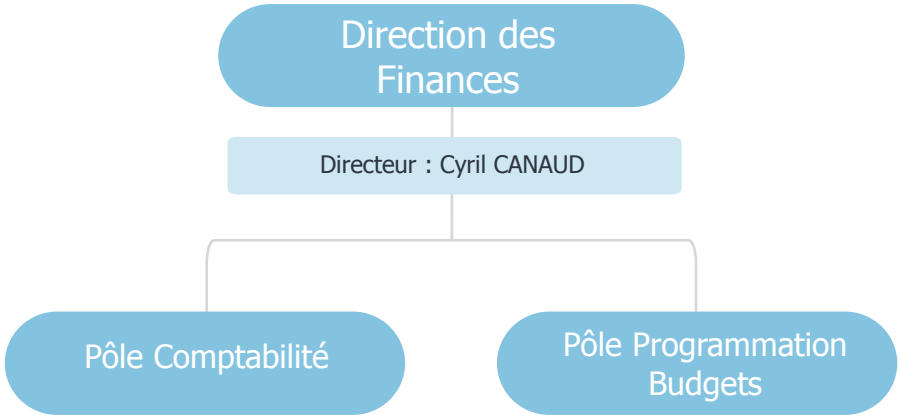

9 collaborateurs

Missions

- ✓ Garantir la pérennité financière du Syndicat et de sa Régie, et donc de leur mission de service public
- ✓ Gérer l'ensemble des flux ayant une incidence sur le patrimoine des entités, réels ou calculés, dans le respect des dispositions réglementaires
- ✓ Régler aux tiers les sommes dues (en collaboration avec les Finances Publiques)

Domaine de compétence : Comptabilité publique (M14, M4, M49), Gestion budgétaire et financière, Gros volumes

Service support, elle est en relation avec toutes les directions

Statistiques clés

- **Nombre de pièces comptables :**
  2018 : 29 404
  2019 : 41 099

- **Dépenses réelles (investissement et fonctionnement) :**
  2018 : 42 702 K€
  2019 : 56 925 K€

Méthodes et Gestion

- ✓ Elaborer et animer une démarche d'amélioration continue et de recherche de la performance du Syndicat et de sa Régie
- ✓ Produire et suivre des outils nécessaires au pilotage (tableaux de bord, indicateurs, gestion de projets)
- ✓ Elabore et anime la démarche d'élaboration de la documentation du Syndicat et de sa Régie (processus, procédure…)

Domaine de compétence : Contrôle de gestion, gestion par processus, gestion de documentation qualité

Les Méthodes & Gestion sont en relation avec l'ensemble des directions.

Direction Générale Adjointe
Expertise, Moyens et Patrimoine

Assemblée Générale élective du 30 septembre 2020

Direction Générale Adjointe : Expertise, Moyens et Patrimoine

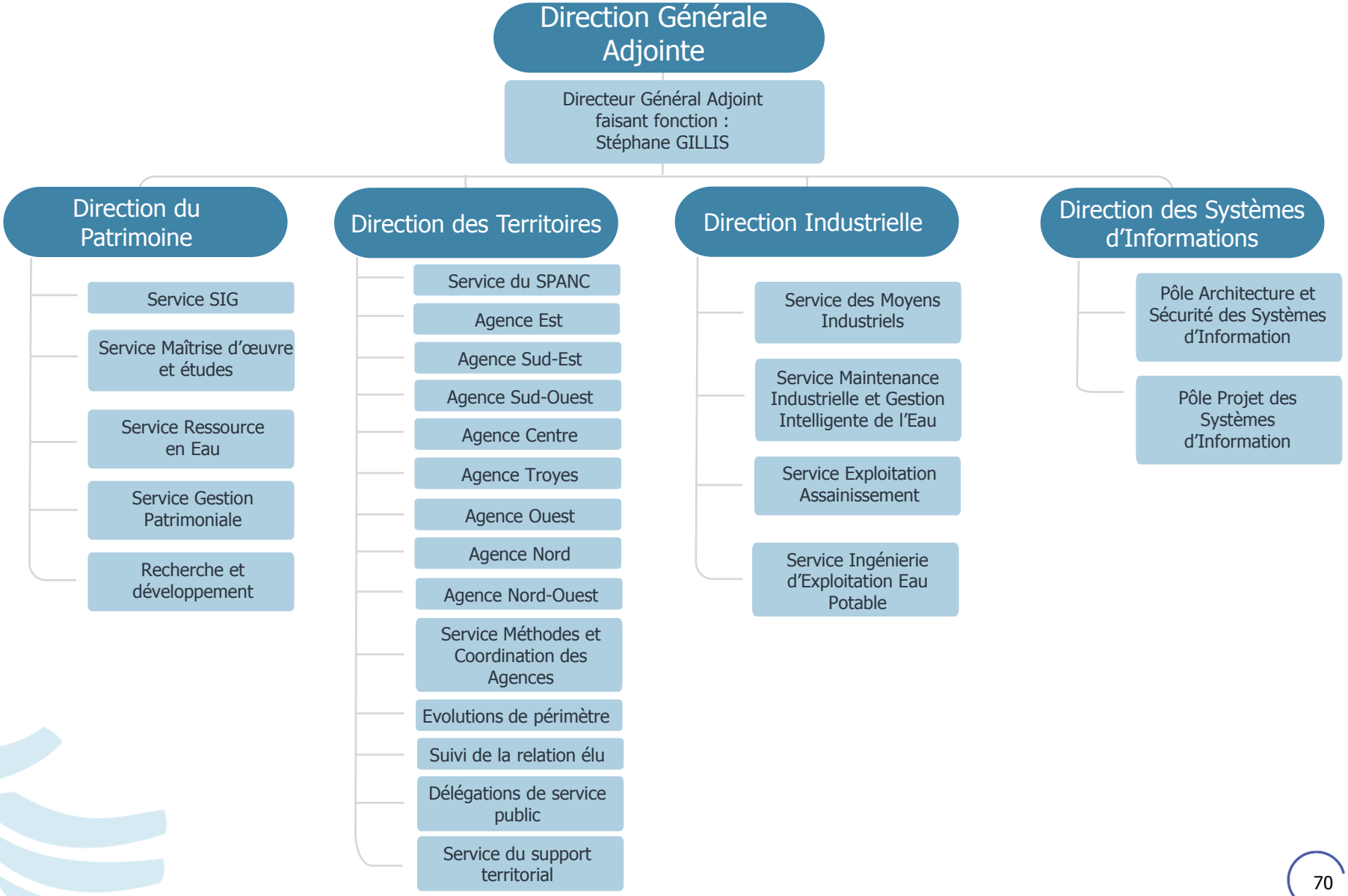

Direction du Patrimoine

Direction du Patrimoine (DP)

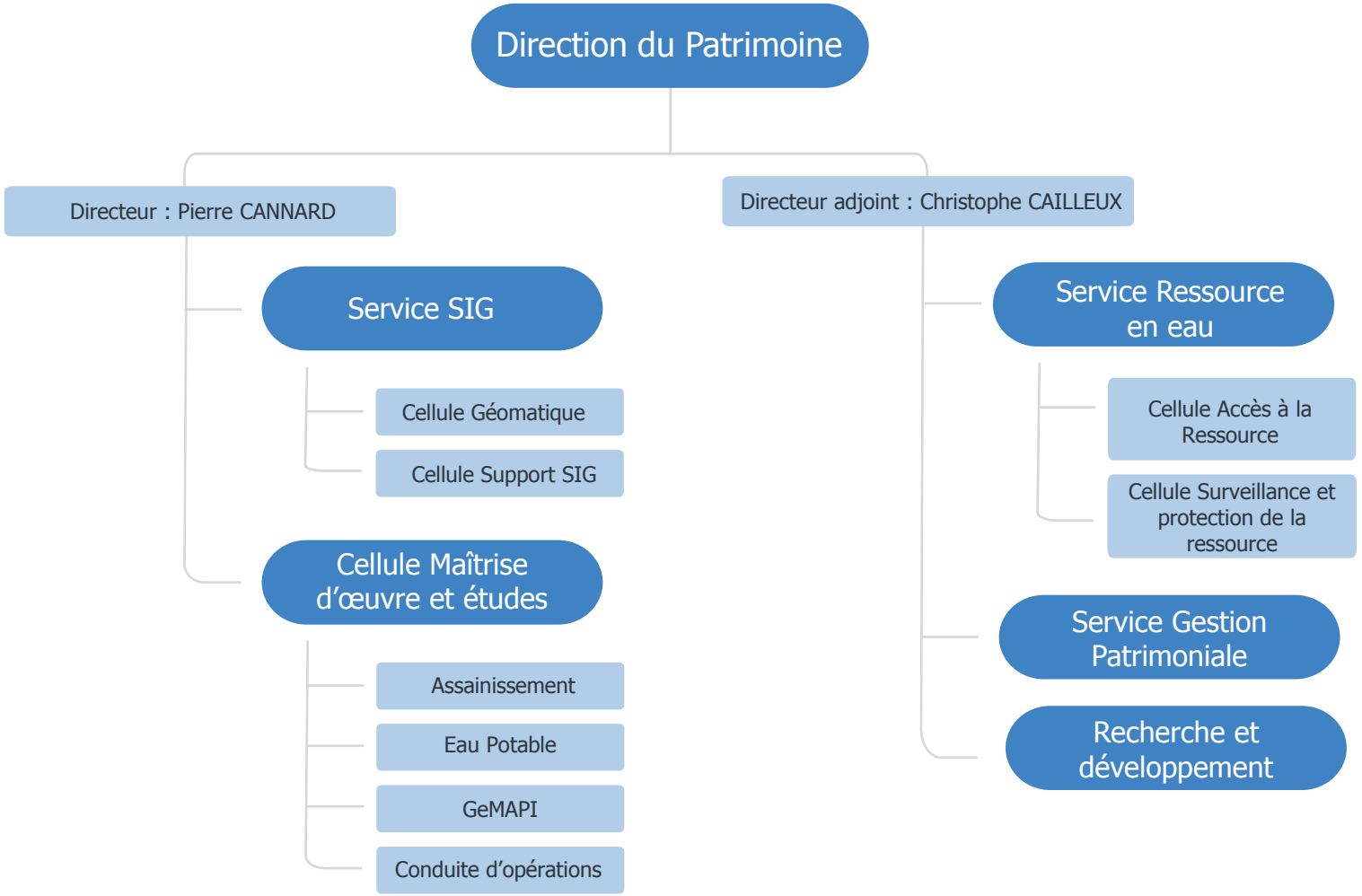

Service SIG

Missions
Développer des solutions SIG
Plans de réseaux sous SIG
Mise à jour du SIG (casses, nouveaux branchements, extension)
Géoréférencement centimétrique des nouveaux ouvrages

Rue Charles Delaunay
Fonte Ø 100
Fonte Ø 150
Fonte Ø 100 PEHD
Fonte Ø 40
Avenue Pasteur
Fonte Ø 150
Fonte Ø 400
Rue Gautherin
Fonte Ø 100
Rue Du Fort Chevreuse
Rue De La Paix
Rue Diderot
Fonte Ø 200
Fonte Ø 150
Rue Joseph Claude Habert
Fonte Ø 60
Rue Sainte-Jule
Fonte Ø 150

Service Maîtrise d'œuvre et Etudes

Missions
Etudes dans le domaine de l'assainissement des eaux usées
Etudes dans le domaine de l'eau potable
Suivi des travaux dans le domaine de l'assainissement des eaux usées
Suivi des travaux dans le domaine de l'eau potable

Service Ressource En Eau

Missions
Gestion et suivi des schémas directeur d'alimentation en eau potable
Gestion et suivi des périmètres de protection
Gestion et suivi des études Aire d'Alimentation de Captage (AAC)
Etude et travaux pour la création de forages
Suivi de la qualité de l'eau distribuée

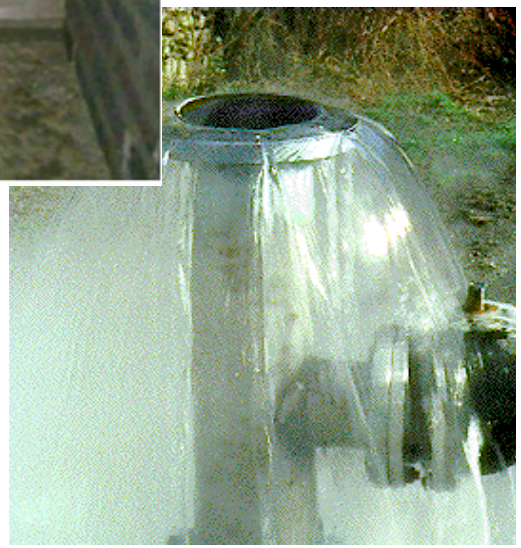

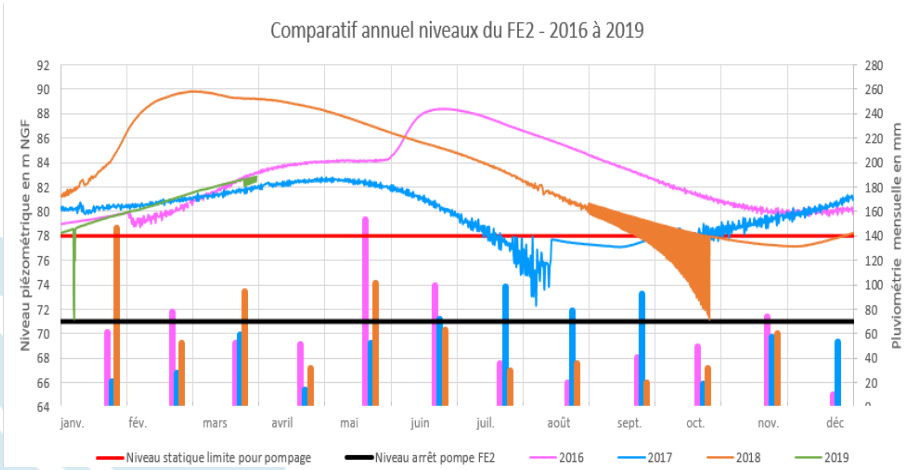
Comparatif annuel niveaux du FE2 - 2016 à 2019
Niveau piézométrique en m NGF
Pluviométrie mensuelle en mm
92
90
88
86
84
82
80
78
76
74
72
70
68
66
64
280
260
240
220
200
180
160
140
120
100
80
60
40
20
janv.
fév.
mars
avril
mai
juin
juil.
août
sept.
oct.
nov.
déc
Niveau statique limite pour pompage
Niveau arrêt pompe FE2
2016
2017
2018
2019

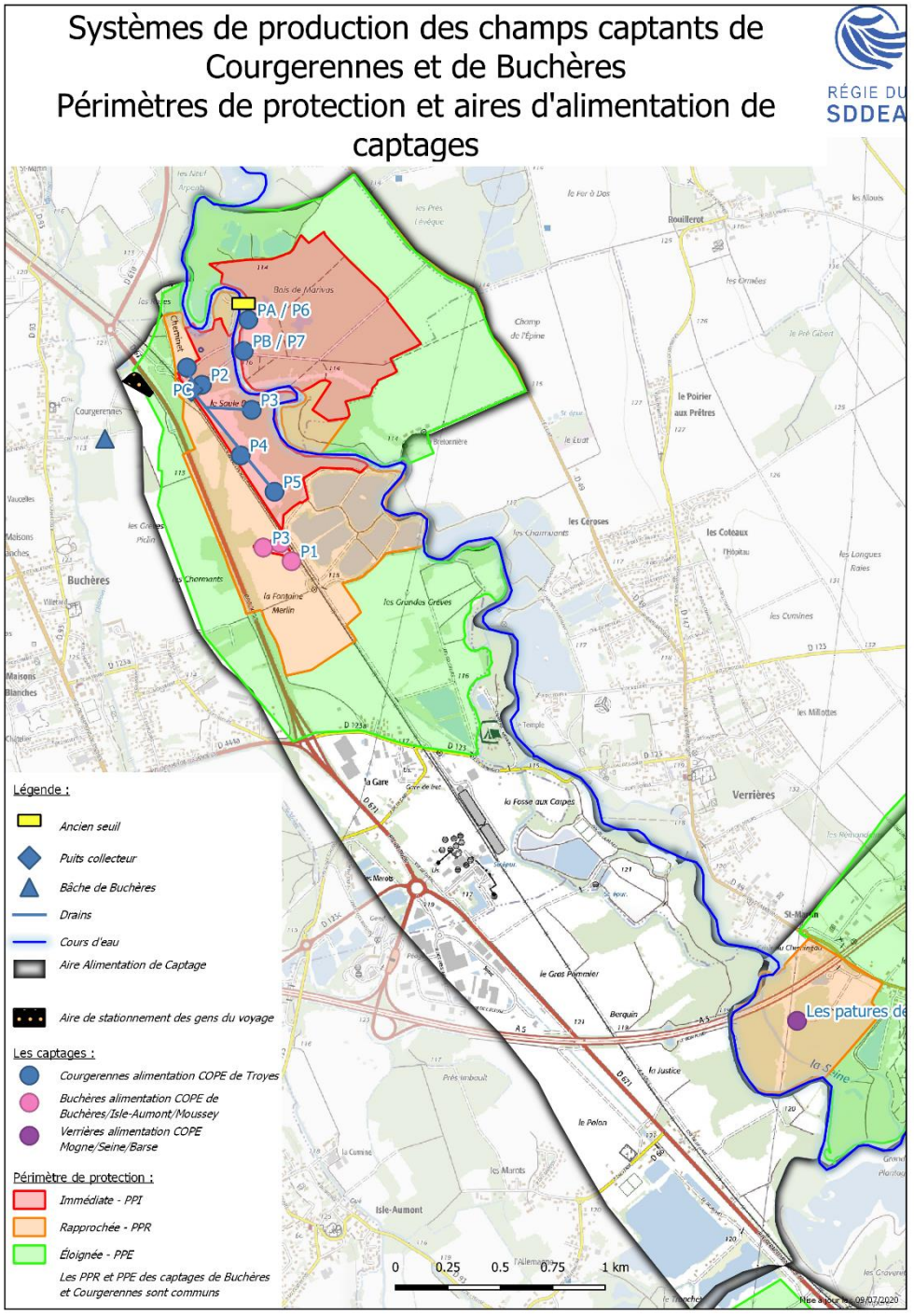
Systèmes de production des champs captants de Courgerennes et de Buchères
Périmètres de protection et aires d'alimentation de captages
RÉGIE DU SDDEA
PA / P6
PB / P7
P2
PC
P3
P4
P5
P3
P1
Légende :
Ancien seuil
Puits collecteur
Bâche de Buchères
Drains
Cours d'eau
Aire Alimentation de Captage
Aire de stationnement des gens du voyage
Les captages :
Courgerennes alimentation COPE de Troyes
Buchères alimentation COPE de Buchères/Isle-Aumont/Moussey
Verrières alimentation COPE Mogne/Seine/Barse
Périmètre de protection :
Immédiate - PPI
Rapprochée - PPR
Éloignée - PPE
Les PPR et PPE des captages de Buchères et Courgerennes sont communs
0
0.25
0.5
0.75
1 km
Mise à jour le : 09/07/2020

Scénario A

Bilan besoins / ressource – Traitements nécessaires – Impact du changement climatique

Sécurisation de la zone 3

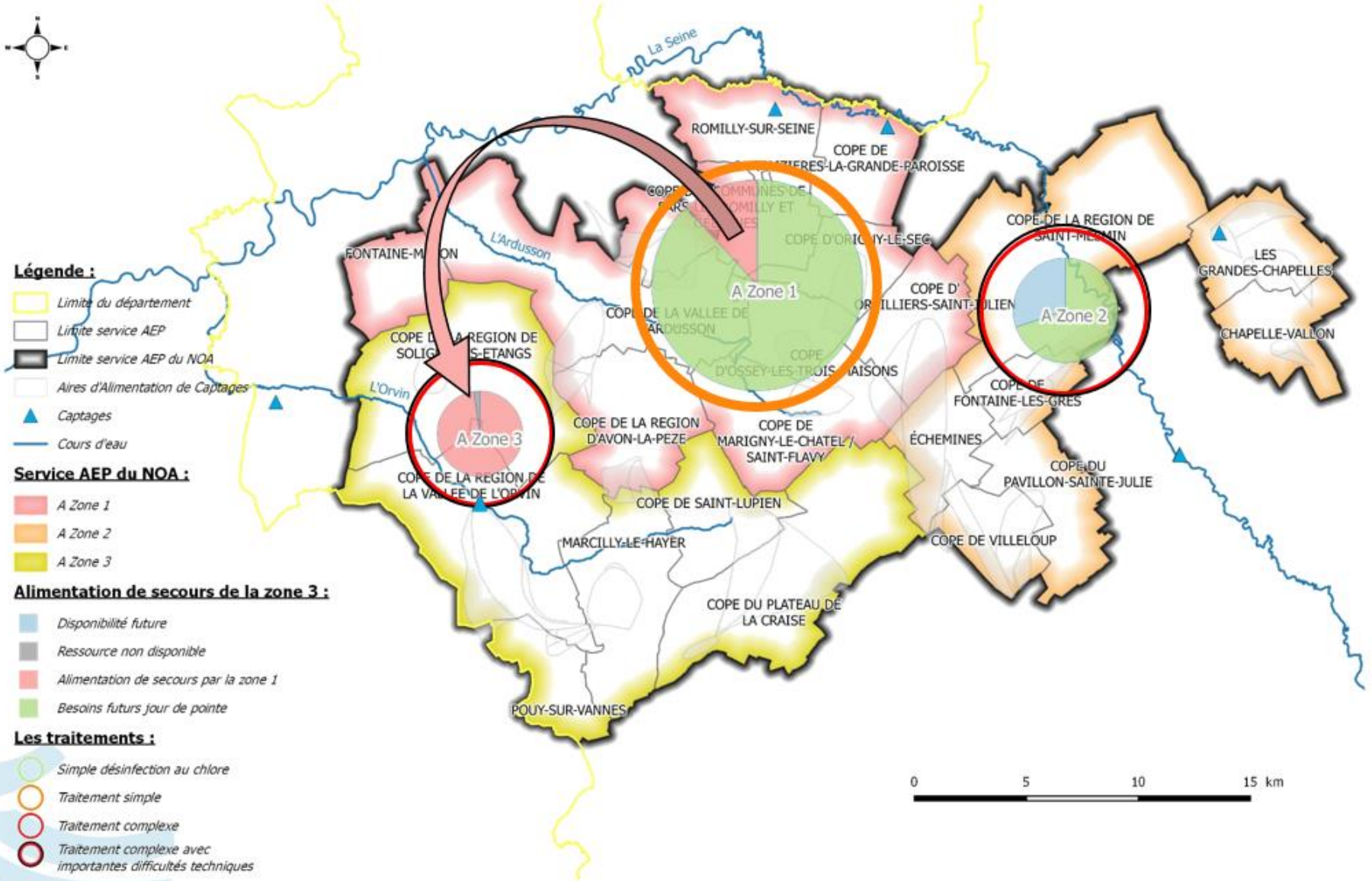

Légende :

- *Limite du département*
- *Limite service AEP*
- *Limite service AEP du NOA*
- *Aires d'Alimentation de Captages*
- *Captages*
- *Cours d'eau*

Service AEP du NOA :

- *A Zone 1*
- *A Zone 2*
- *A Zone 3*

Alimentation de secours de la zone 3 :

- *Disponibilité future*
- *Ressource non disponible*
- *Alimentation de secours par la zone 1*
- *Besoins futurs jour de pointe*

Les traitements :

- *Simple désinfection au chlore*
- *Traitement simple*
- *Traitement complexe*
- *Traitement complexe avec importantes difficultés techniques*

Service Gestion Patrimoniale

Missions
Gestion des indicateurs techniques
Gestion de la donnée sur les ouvrages
Définitions des actions sur les ouvrages (sécurité des agents, sécurité sanitaire, malveillance, pérennité)

Réhabilitation de la passerelle de Landreville

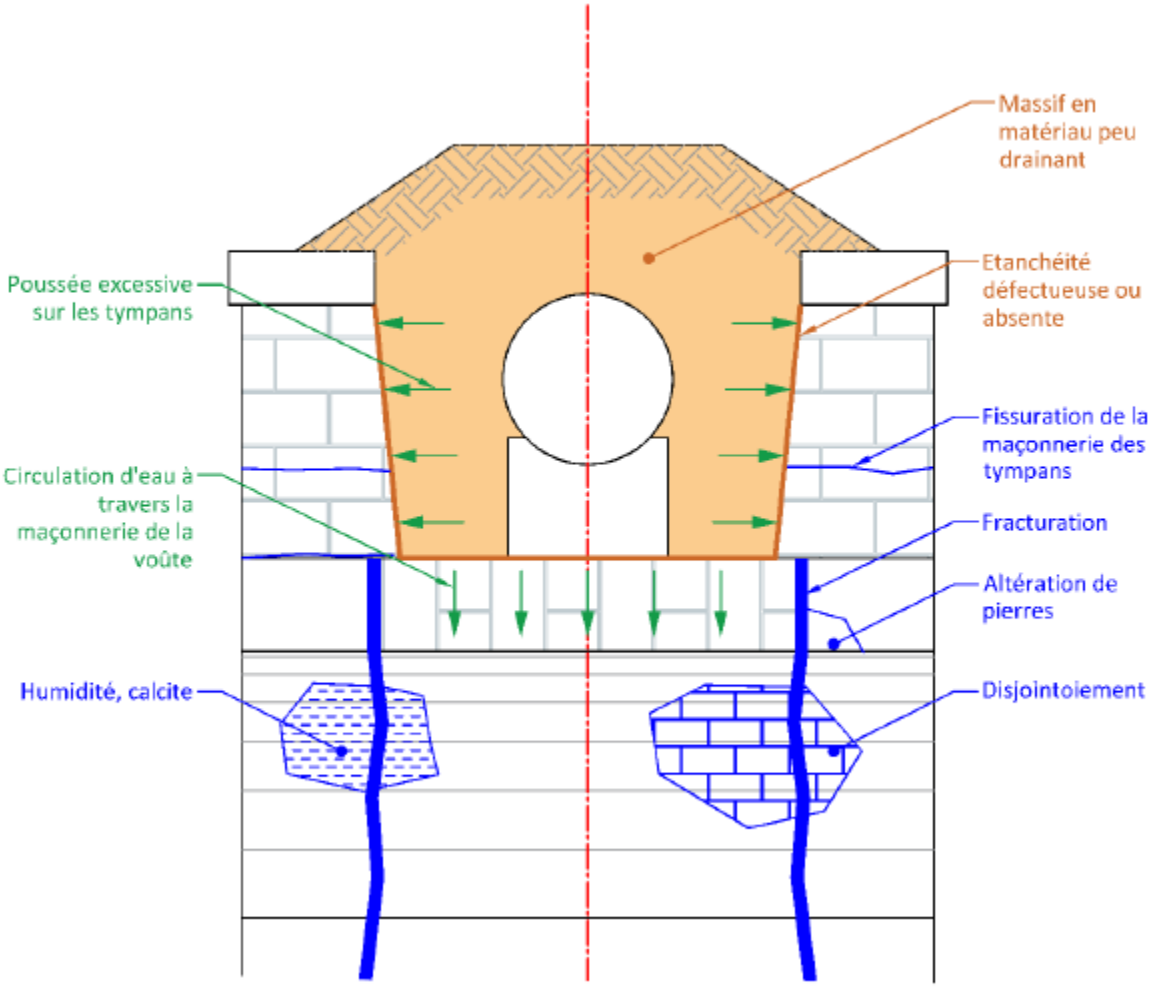

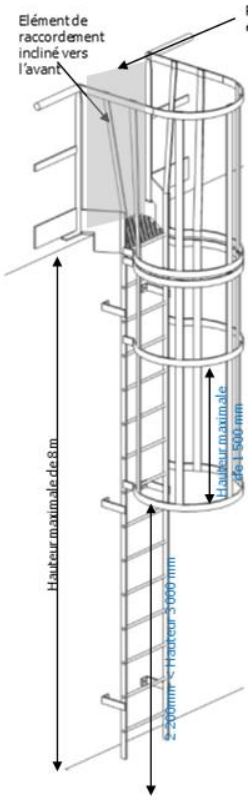
Elément de raccordement incliné vers l'avant
Hauteur maximale de 8 m
Hauteur maximale de 1 500 mm
≥ 200mm < Hauteur 3 000 mm

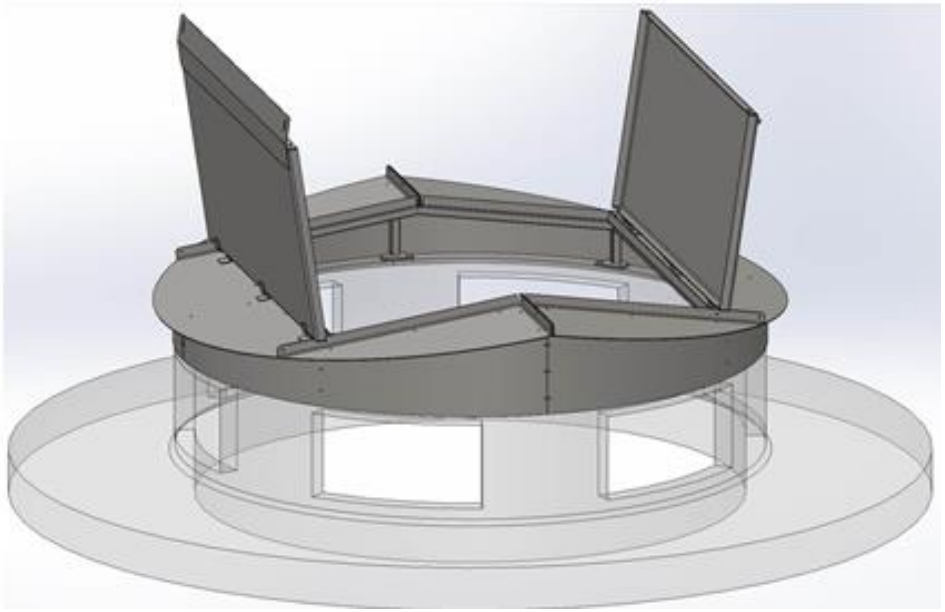

Direction des Territoires

Direction des Territoires (DT)

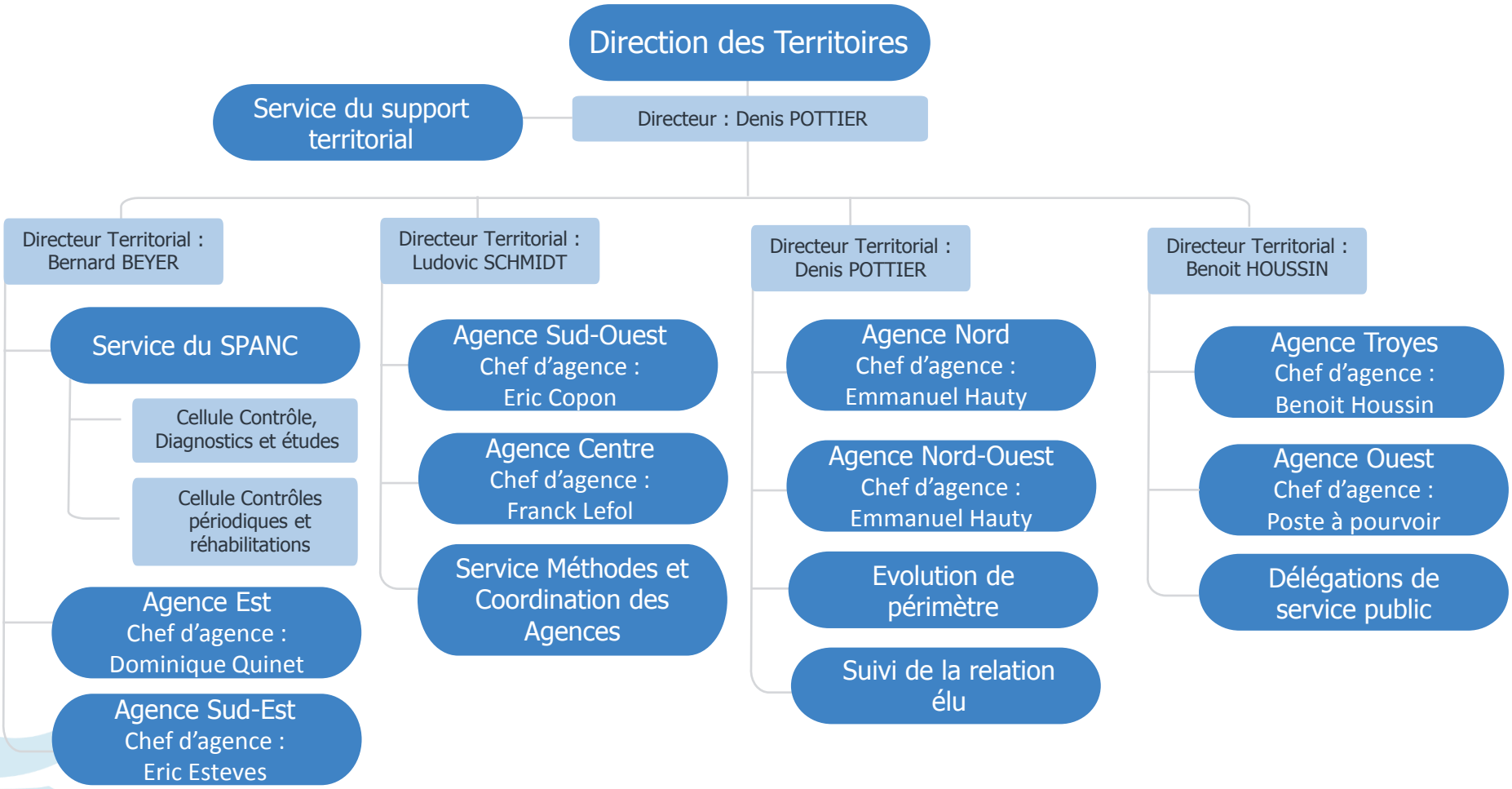

Les métiers du Territoire

Carte des Territoires

Denis
POTTIER

Bernard
BEYER

Benoit
HOUSSIN

Ludovic
SCHMIDT

Délégations de service public

Directeur territorial

Benoît HOUSSIN
Tel: 03 25 72 19 65
Port: 07 87 01 92 00
benoit.houssin@sddea.fr

Service du SPANC

Directeur territorial

Bernard BEYER
Tel: 03 25 41 17 17
Port: 06 82 75 30 02
bernard.beyer@sddea.fr

Service Méthodes et Coordination des Agences

Directeur territorial

Ludovic SCHMIDT
Tel: 03 25 41 17 19
Port: 06 30 42 58 47
ludovic.schmidt@sddea.fr

Service Méthodes et Coordination des Agences

(La Chapelle-Saint-Luc)

Relations élus

Directeur territorial

Denis POTTIER
Tel: 03 25 45 73 33
Port: 06 83 38 21 85
denis.pottier@sddea.fr

Direction Industrielle

Direction Industrielle (DI)

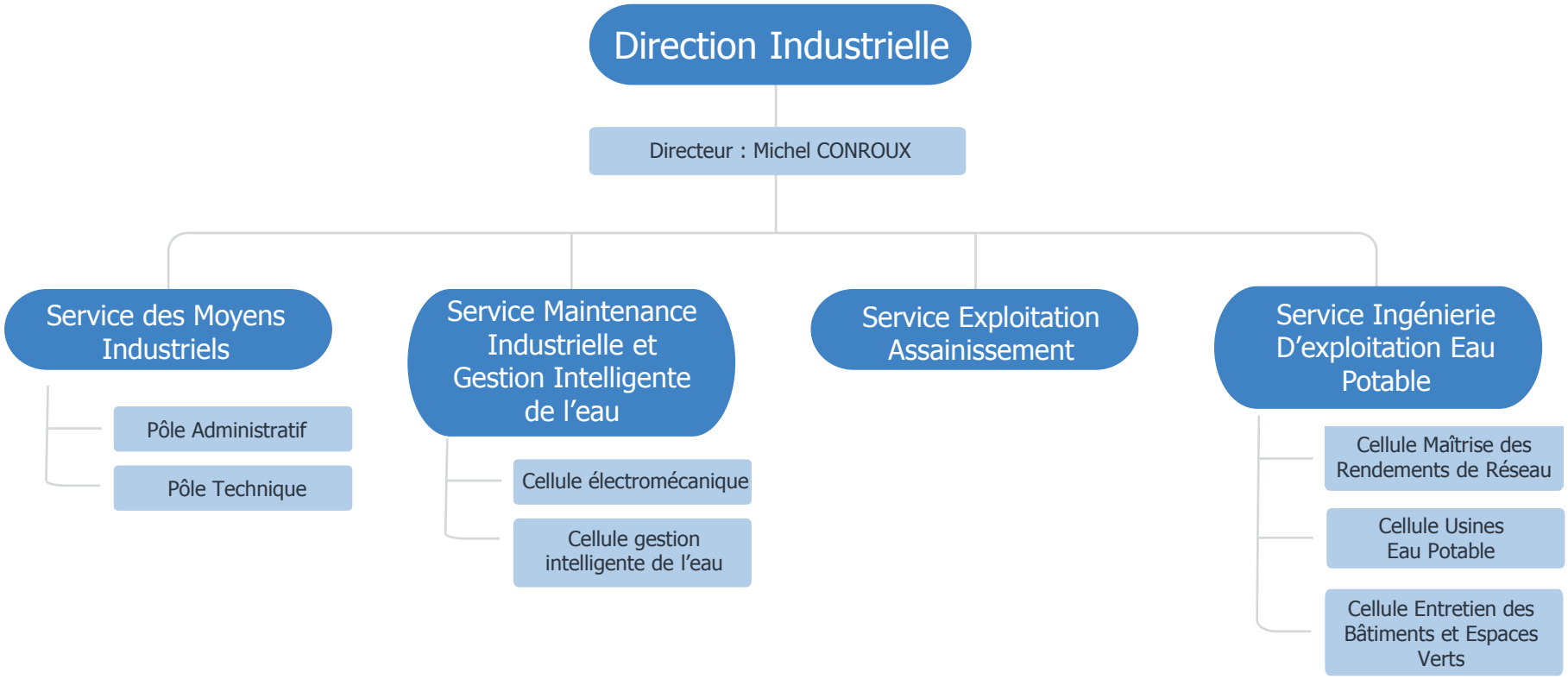

La direction industrielle

Michel CONROUX : directeur

1,2 ETP support administratif

- 4 services

  Le Service Ingénierie Exploitation Eau Potable

  Le Service Ingénierie Exploitation Assainissement

  Le Service Maintenance Industrielle et Gestion Intelligente de l'Eau

  Le Service Moyens Industriels

- 46 personnes

- sur 2 sites : LA CHAPELLE SAINT LUC et ST THIBAULT

Le Service Ingénierie Exploitation Eau Potable

Benoit BOIDARD : chef de service

- **CELLULE USINES EAU POTABLE**
  - 2 techniciens
  - Exploitation des usines de traitement d'eau potable
  - Maintenance des équipements de désinfection de l'eau

- **CELLULE MAITRISE RENDEMENT DES RÉSEAUX**
  - 1 responsable, 4 techniciens de recherche de fuite
  - Recherche ponctuelle ou programmée sur réseaux
  - Rédaction des plans d'action de réduction des pertes

- **CELLULE ENTRETIEN BÂTIMENTS ET ESPACES VERTS**
  - 1 responsable, 4 agents d'entretien
  - Entretien des espaces verts (tonte, faucardage roseaux)
  - Entretien des bâtiments industriels

Le Service Ingénierie Exploitation Assainissement

Alexandre SYDOR : chef de service

- Effectif :
  - 5 agents d'exploitation assainissement
  - 1 technicien de contrôle
  - 2 techniciens de maintenance assainissement

- Missions :
  - Exploitation des stations de traitement des eaux usées
  - Autosurveillance des ouvrages : bilan 24 h, scénario SANDRE, manuel d'autosurveillance, cahier de vie,
  - Entretien des équipements électromécaniques
  - Dépannage et maintenance de premier niveau
  - Suivi des prestataires d'hydrocurage des réseaux

Le Service Maintenance Industrielle et Gestion Intelligente de l'Eau

Julien CHOCAT : chef de service

- **CELLULE ÉLECTROMÉCANIQUE**
  - 1 responsable, 7 électromécaniciens, 2 assistants
  - Maintenance préventive, travaux neufs ou de renouvellement,
  - Maintenance corrective,
  - Contrôles,

  sur les équipements électriques, électroniques, pneumatiques et hydrauliques

- **CELLULE GESTION INTELLIGENTE DE L'EAU**
  - 1 responsable, 1 automaticien
  - Gestion de la supervision (335 sites en EP / 102 en AC)
  - Étude des automatismes, programmation des 537 automates, dépannage d'automatisme

Le Service Moyens Industriels

Sébastien DUROSAY : chef de service

POLE ACHAT

1 responsable, 1 assistant administratif

- Rédaction des pièces techniques des marchés publics, comparaison des offres, suivi technique des fournisseurs, etc.

POLE APPROVISIONNEMENT ET LOGISTIQUE

1 responsable, 4 magasiniers

- Commande des pièces, planification des commandes de réapprovisionnement,
- Gestion des stocks du magasin principal de LC

POLE GESTION DES PARCS

1 responsable, 2 mécaniciens

- Patrimoine immobilier et mobilier, énergie,
- Véhicules, engins de chantier, bateaux, gros outillages, etc.

Direction des Systèmes d’Information

Direction des Systèmes d'Informations (DSI)

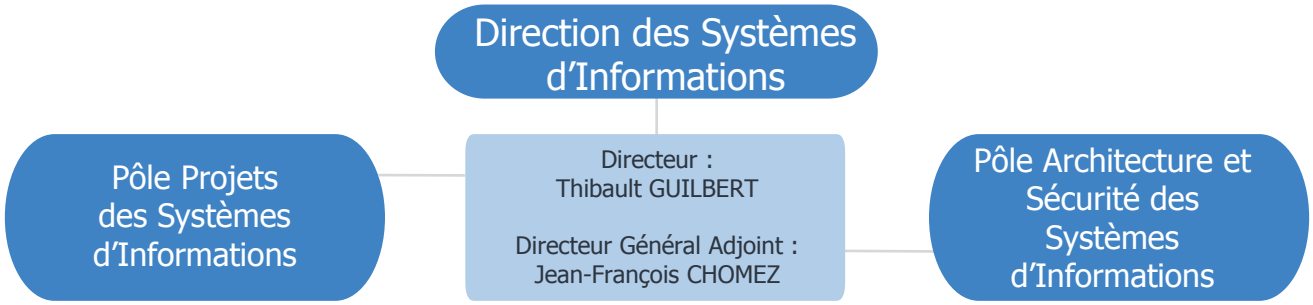

Organigramme

- **Pôle projets :**

- Deux chefs de projets (David MILLARD et Christophe NGUYEN)
- Un urbaniste logiciel (Tanguy CREPY)
- Trois développeurs Web (Romain SIMON, Flavien REMY, Arthur GRATTON)

- **Pôle architecture et réseaux :**

- Un administrateur réseau (David SON)
- Deux techniciens réseaux (Brice VERNANCHET, Denis RIGOT)

Pôle projets

- **Pôle projets :**

- 12 applications mises en production (depuis 2017)
    - Gestion des travaux
    - Gestion des factures abonnés
    - Gestion de la relation abonnés
    - Agence en ligne
    - Espace élus
    - etc.

- Méthodologie AGILE permettant une évolution rapide des applications

Pôle architecture et réseau

- **Architecture à haute disponibilité :**

- Plus de 150 serveurs virtuels
- Réplication sur un site distant
- Haute disponibilité des liens Internet sur les sites principaux

- **Taux de disponibilité des services ces trois derniers mois :** >99%

- **Vigilance particulière sur les menaces de cyberattaque :**

- 131 000 attaques bloquées sur l'Agence en ligne et l'Espace élus
- 118 virus contenus (soit environ 1 par jour)

Assemblée Générale Elective du SDDEA

30 septembre 2020

“Désignation du Président de séance”

Assemblée Générale Elective du SDDEA

30 septembre 2020

“ Désignation d’1 Secrétaire de séance ”

Assemblée Générale Elective du SDDEA

30 septembre 2020

“Désignation de 2 Assesseurs”

Assemblée Générale Elective du SDDEA

30 septembre 2020

“Bureau Syndical et Conseil d’Administration”

Composition du Bureau Syndical du SDDEA et du Conseil d'Administration de la Régie

Assemblée Générale Elective

Composition du Bureau Syndical du SDDEA et du Conseil d'Administration de la Régie

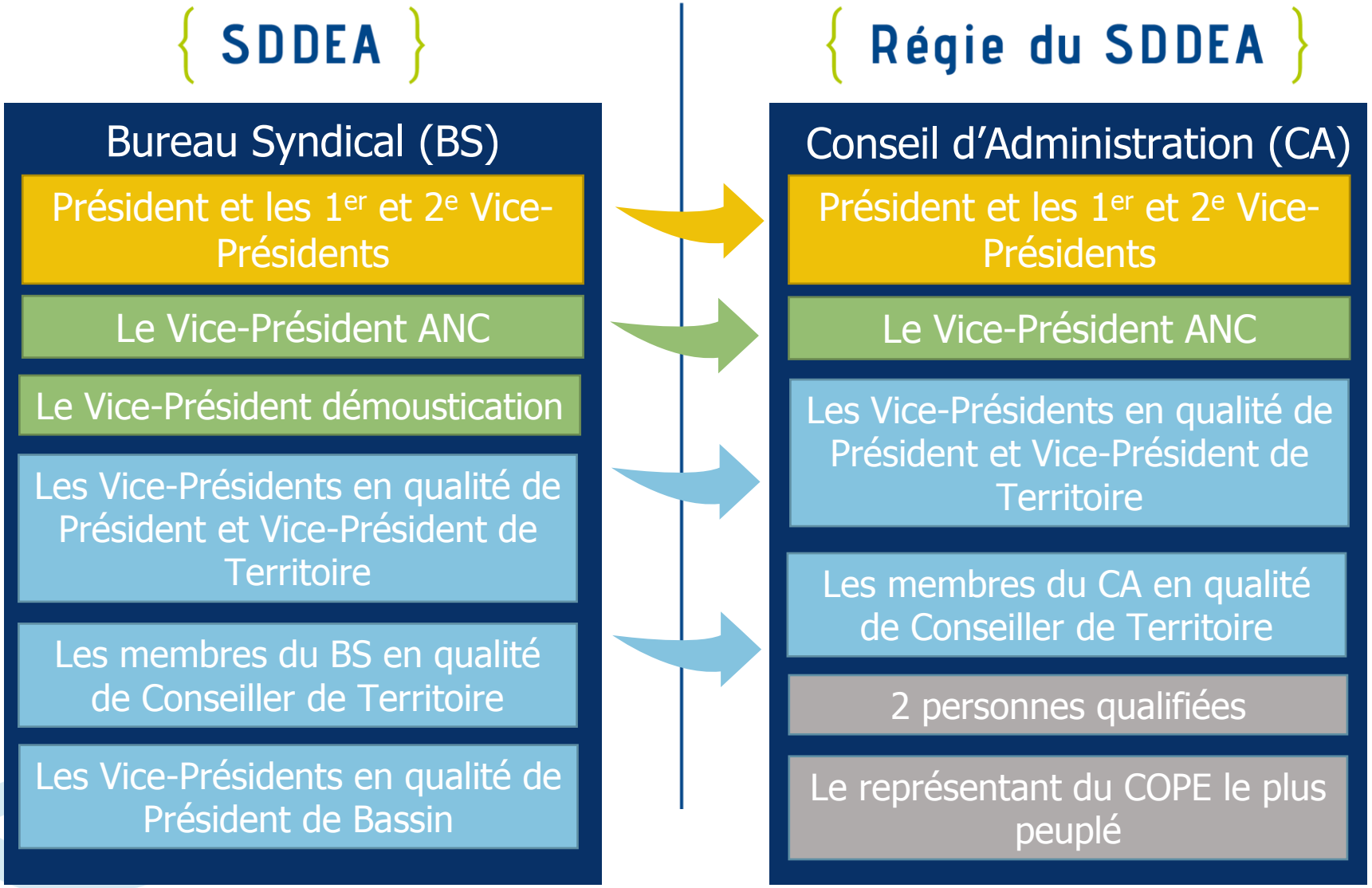

Les Vice-Présidents du SDDEA en qualité de Président et Vice-Président de Territoire

Territoire OUEST	Président	Olivier DUQUESNOY
	Vice-Président	Marie-Thérèse LEROY
	Vice-Président	Jean-Luc DRAGON
Territoire CENTRE	Président	Patrick GROSJEAN
	Vice-Président	Philippe GUNDALL
Territoire NORD	Président	Solange GAUDY
	Vice-Président	Eric BAILLY-BAZIN
Territoire EST	Président	Lydie FINELLO
	Vice-Président	Michel AUBRY

Les Vice-Présidents du SDDEA en qualité de Président et Vice-Président de Territoire

Territoire NORD OUEST	Président	Michel LAMY
	Vice-Président	Raphaële LANTHIEZ
Territoire SUD EST	Président	Gérard MAILLET
	Vice-Président	Bertrand MASURE
Territoire SUD OUEST	Président	Pierre POILVE
	Vice-Président	Daniel GERMAIN
Territoire TROYES	Président	À pourvoir
	Vice-Président	À pourvoir
	Vice-Président	À pourvoir

Les membres du Bureau Syndical en qualité de Conseiller de Territoire

Territoire OUEST	Conseiller	Jean-Marie MAILLAT
	Conseiller	Régis PACKO
	Conseiller	Didier PELOIS
	Conseiller	Jean-François LEIX
Territoire CENTRE	Conseiller	Christian BRANLE
Territoire TROYES	Conseiller	À pourvoir
	Conseiller	À pourvoir
	Conseiller	À pourvoir

Les Vice-Présidents en qualité de Président de Bassin

Président de Bassin Seine aval	Alain BOYER
Président de Bassin Seine et affluents troyens	Jean-Michel VIART
Président Bassin Aube aval	Patrick BRIQUET
Président Bassin Aube médiane	Jean-Jacques LAGOGUEY
Président Bassin Aube baroise	Fabrice ANTOINE
Président Bassin Seine amont	Didier THIEBAUT

Assemblée Générale Elective du SDDEA

30 septembre 2020

“Présentation du Vote électronique”

Le matériel de vote

1 compétence – 1 boîtier – 1 vote

2 compétences – 2 boîtiers – 2 votes

Le matériel de vote

Les délégués et les compétences

ANC

DEM

Eau potable

Assainissement collectif

Assainissement non collectif

GeMAPI

Démoustication

Test des boîtiers

Fonctionnement du boîtier de vote

3. Donnée envoyée

2. Appuyez pour valider

1. Appuyez sur votre choix

Appuyez pour annuler

Pour voter

1	Pour
2	Contre
3	Abstention

Sur le boîtier, pour voter :

Choix 1 taper **1**

Abstention taper **3**

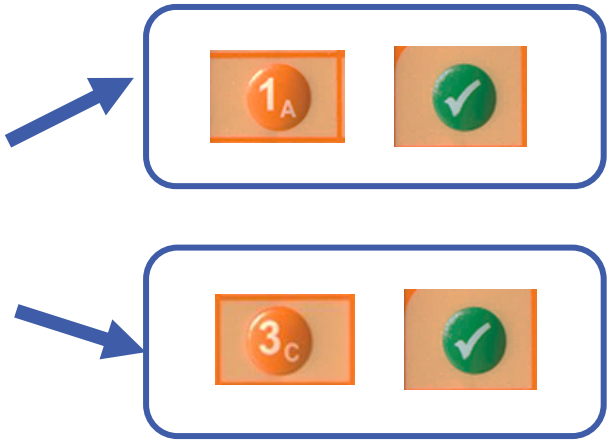

Pour annuler votre vote, sur le boîtier, appuyez sur :

Puis procédez à un nouveau vote

Etiez-vous délégué(e) du SDDEA lors du précédent mandat ?

➡ Tous les délégués votent – <u>tous les boîtiers sont utilisés</u>

➡ Choix :

1 Oui

2 Non

3 Je m'abstiens de répondre

PARTIE DELIBERATIVE

Assemblée Générale élective du 30 septembre 2020

Assemblée Générale Elective du SDDEA

30 septembre 2020

Elections

Mode de scrutin

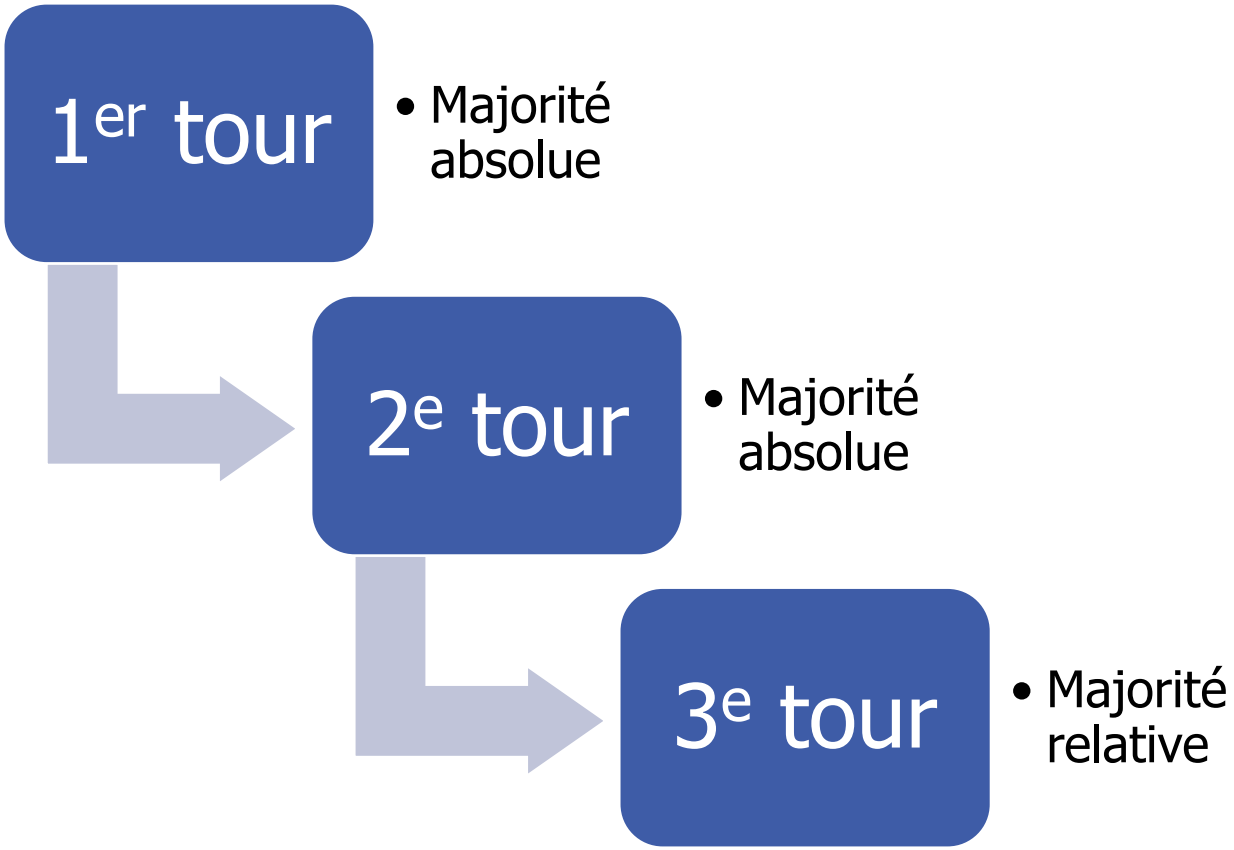

Les élections et les désignations ont lieu au scrutin secret

Election du Président du SDDEA

Assemblée Générale Elective

Candidats - Élection du Président du SDDEA

Nicolas JUILLET

Candidats - Élection du Président du SDDEA

Présentation des Candidats

Vote électronique - Élection du Président du SDDEA

➡ Tous les délégués votent – <u>tous les boîtiers sont utilisés</u>

➡ Choix :

1	Nicolas JUILLET	777	Abstention
2	Candidat 2	999	Vote Blanc
3	Candidat 3		

Election du 1er Vice-Président du SDDEA

Assemblée Générale Elective

Candidats - Élection du 1er Vice-Président du SDDEA

Jean-Michel VIART

Candidats - Élection du 1er Vice-Président du SDDEA

Présentation des Candidats

VP1

Vote électronique - Élection du 1er Vice-Président

➡ Tous les délégués votent – tous les boîtiers sont utilisés

➡ Choix :

1	Jean-Michel VIART	777	Abstention
2	Candidat 2	999	Vote Blanc
3	Candidat 3		

Election du 2ème Vice-Président du SDDEA

Assemblée Générale Elective

Candidats - Élection du 2ème Vice-Président du SDDEA

Jean JOUANET

Candidats - Élection du 2ème Vice-Président du SDDEA

Présentation des Candidats

VP2 Vote électronique - Élection du 2ème Vice-Président

➡ Tous les délégués votent – tous les boîtiers sont utilisés

➡ Choix :

- 1 Jean JOUANET
- 2 Candidat 2
- 3 Candidat 3
- 777 Abstention
- 999 Vote Blanc

Election du Vice-Président Assainissement Non-Collectif

Assemblée Générale Elective

Candidats - Élection du Vice-Président Assainissement Non-Collectif

Gilles JACQUARD

Candidats - Élection du Vice-Président Assainissement Non-Collectif

Présentation des Candidats

VPANC

Vote électronique – Election du Vice-Président Assainissement Non-Collectif

- Seuls les grands délégués ANC votent – seuls les boîtiers avec la pastille MARRON sont utilisés

Assainissement non collectif

ANC

- Choix :

1	Gilles JACQUARD	777	Abstention
2	Candidat 2	999	Vote Blanc
3	Candidat 3		

Election du Vice-Président démoustication

Assemblée Générale Elective

Candidats - Élection du Vice-Président démoustication

Rémy BANACH

Candidats - Élection du Vice-Président démoustication

Présentation des Candidats

VPDEM

Vote électronique – Election du Vice-Président démoustication

- Seuls les grands délégués démoustication votent – seuls les boîtiers avec la pastille ROUGE sont utilisés

Démoustication

DEM

- Choix :

1	Rémy BANACH	777	Abstention
2	Candidat 2	999	Vote Blanc
3	Candidat 3		

Désignation de 2 personnes qualifiées siégeant au sein du Conseil d'Administration de la Régie du SDDEA

Assemblée Générale Elective

Candidats – Désignation de 2 personnes qualifiées

Alain BOULARD
Thierry HILTZER

Candidats – Désignation de 2 personnes qualifiées

Présentation des Candidats

Vote électronique – Désignation de 2 personnes qualifiées

➡ Tous les délégués votent – tous les boîtiers sont utilisés

➡ Choix :

1	Pour	3	Abstention
2	Contre	4	Vote Blanc

Charte de l'élu local

1. L'élu local exerce ses fonctions avec **impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.**

2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local **poursuit le seul intérêt général**, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

3. L'élu local veille à **prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts.** Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

4. L'élu local s'engage à **ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.**

Charte de l’élu local

5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local **s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur** après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

6. L'élu local **participe avec assiduité aux réunions** de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

7. Issu du suffrage universel, **l'élu local est et reste responsable de ses actes** pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

Assemblée Générale Elective du SDDEA

30 septembre 2020

“Dématérialisation des assemblées, pour une meilleure sécurité sanitaire et la souplesse des instances”

Assemblée Générale Elective du SDDEA

30 septembre 2020

Commissions

Condition de dépôts des listes pour l'élection des membres de la Commission de Délégation de Services Publics (CDSP)

Assemblée Générale Elective

Condition de dépôts des listes pour l'élection des membres de la CDSP

- le SDDEA doit constituer une **Commission de Délégation de Service Public** (CDSP) chargée :
  - d'analyser les dossiers de candidature
  - de dresser la liste des candidats admis à présenter une offre
  - de formuler un avis préalable dans la perspective de l'organisation d'une phase de négociation

- Il s'agit d'une désignation de **5 membres titulaires et 5 membres suppléants** pour siéger au côté du Président du SDDEA :
  - Désignés au sein de l'Assemblée Générale
  - Au scrutin de liste
  - A la représentation au plus fort reste
  - En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages et si les listes en cause ont également recueilli le même nombre de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Condition de dépôts des listes pour l'élection des membres de la CDSP

- Il est proposé aux membres de l'Assemblée Générale :
  - **De constituer la CDSP** de manière permanente
  - **D'organiser lors de la prochaine réunion de l'assemblée générale l'élection de ses membres**
  - **D'entériner les règles relatives à la composition** de cette commission
  - D'arrêter comme suit les conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres titulaires et suppléants :

    Le dépôt des listes aura lieu **auprès du service des assemblées du SDDEA** par voie dématérialisée avec pour objet « dépôt de liste CDSP » à l'adresse mail suivante : servicedesassemblees@sddea.fr.

    Les candidatures pourront également être remises en main propre au Président du SDDEA **jusqu'à l'élection**

    Une ou plusieurs listes peuvent être déposées par les membres de l'Assemblée Générale

Vote électronique – Condition de dépôts des listes pour l'élection des membres de la CDSP

➡ Tous les délégués votent – tous les boîtiers sont utilisés

➡ Choix :

1 Pour

2 Contre

3 Abstention

Condition de dépôts des listes pour l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Assemblée Générale Elective

Condition de dépôts des listes pour l'élection des membres de la CAO

- le SDDEA doit constituer une **Commission d'Appel d'Offres (CAO)** en vue de la gestion des procédures de mise en concurrence et l'exécution des contrats afférents dont le SDDEA est maître d'ouvrage, **pour tout marché public dont la valeur estimée hors taxe est égale ou supérieure aux seuils européens.**

- Il s'agit d'une désignation de **5 membres titulaires et 5 membres suppléants** pour siéger au côté du Président du SDDEA :
  - Désignés au sein de l'Assemblée Générale
  - Au scrutin de liste
  - A la représentation au plus fort reste
  - En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages et si les listes en cause ont également recueilli le même nombre de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Condition de dépôts des listes pour l'élection des membres de la CAO

- Il est proposé aux membres de l'Assemblée Générale:
  - **De constituer la CAO** du SDDEA de manière permanente
  - **D'organiser lors de la prochaine réunion de l'Assemblée Générale l'élection de ses membres**
  - **D'entériner les règles relatives à la composition** de cette commission
  - D'arrêter comme suit les conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres titulaires et suppléants :

    Le dépôt des listes aura lieu **auprès du service des assemblées** du SDDEA par voie dématérialisée avec pour objet « dépôt de liste CAO » à l'adresse mail suivante : servicedesassemblees@sddea.fr.

    Les candidatures pourront également être remises en main propre au Président du SDDEA **jusqu'à l'élection**

    Une ou plusieurs listes peuvent être déposées par les membres de l'Assemblée Générale

CCAO

Vote électronique – Condition de dépôts des listes pour l'élection des membres de la CAO

➡ Tous les délégués votent – <u>tous les boîtiers sont utilisés</u>

➡ Choix :

1 Pour

2 Contre

3 Abstention

Composition et fonctionnement de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

Assemblée Générale Elective

Le fonctionnement de la CCSPL

- Les membres de l'Assemblée Générale du SDDEA ont créé une **Commission Consultative des Services Publics Locaux** (CCSPL) le 24 novembre 2017 et ont fixé le principe de son fonctionnement et de sa composition.

- Elle est chargée :
  - **D'examiner les rapports** annuels établis par les cocontractants d'un contrat de partenariat, les rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, d'assainissement, collectif et de l'assainissement non collectif, le bilan d'activité des services exploités en régie.
  - **De donner son avis pour avis sur les projets** de délégation de service public, de marché de partenariat, de création d'une régie dotée de l'autonomie financière ou de participation du service de l'eau ou de l'assainissement à un programme de recherche et de développement.
  - **D'émettre un avis sur tout litige complexe** rencontré par un usager du SDDEA ou de sa Régie

La Composition de la CCSPL

La composition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux a été arrêtée de la façon suivante:

Collège d'Association d'usagers professionnels	Collège d'Association d'usagers domestiques	Collège d'Elus
Chambre d'Agriculture	Union Départementale des Association Familiales Aube	**Président du SDDEA :** 1 siège avec voix délibérative
Chambre de commerce et d'industrie	Confédération nationale du logement	**1er et 2e Vice-Présidents:** 2 sièges avec voix délibérative
Chambre des métiers	Fédération départementale des associations des familles rurales	**1 représentant par Territoire** 8 sièges avec voix délibérative
Confédération générale des petites et moyennes entreprise	Association de défense des consommateur de l'Aube	**Vice-Président ANC :** 1 siège avec voix délibérative
	UFC que choisir de l'Aube	**1 représentant des Bassins:** siège avec voix consultative
	Fédération départementale des chasseurs de l'Aube	**Vice-Président Démoustication:** 1 siège avec voix consultative

Composition et fonctionnement de la CCSPL

- Il est proposé aux membres de l'Assemblée Générale:
  - **D'accepter le principe de fonctionnement et la composition**
  - **De demander à chacun des territoires de désigner** en son sein un membre titulaire qui le représentera à la CCSPL
  - **De valider toute désignation anticipée** des Représentants des Territoires par les Assemblées Territoriales
  - **De demander aux Présidents de Bassin de désigner** un représentant titulaire qui participera aux travaux CCSPL
  - **De charger le Bureau Syndical d'arrêter la liste nominative** des membres de la CCSPL

Vote électronique – Composition et fonctionnement de la CCSPL

➡ Tous les délégués votent – tous les boîtiers sont utilisés

➡ Choix :

1 Pour

2 Contre

3 Abstention

PARTIE INFORMATIVE

Assemblée Générale élective du 30 septembre 2020

Assemblée Générale Elective du SDDEA

30 septembre 2020

“Actualités et informations diverses”

État quantitatif des ressources en eau souterraines et superficielles au 30 septembre 2020

Assemblée Générale Elective

Commentaires

Eaux de surface : *avant les pluies de ces derniers jours, les écoulements des cours d'eau sont en fortes baisses, notamment dans les têtes de bassin versant avec en moyenne 35% d'assec. Plusieurs cours d'eau suivis sont à des étiages sévères : l'amont de l'Aube, et les cours d'eau en rive droite de l'Aube à l'aval d'Arcis-sur-Aube.*

Eaux souterraines : *les nappes sont en phase de vidange depuis la moitié du mois de mars ou début avril suivant leur réactivité. Les niveaux moyens mensuels sont globalement autour de la moyenne mais plusieurs aquifères atteignent des niveaux bas notamment dans le Chaourçois, le Barrois et la Champagne crayeuse.*

Niveaux des barrages de l'EPTB : *ils sont remplis à 45%. Au 28 septembre 2020 : 73 M de m³ de stockage pour Aube et 86 M de m³ pour Seine . Actuellement en vidange pour soutien d'étiage.*

Niveaux d'étiage sur fond des enjeux territorialisés au 30 septembre 2020

Exemple de suivi des niveaux d'eau souterraine

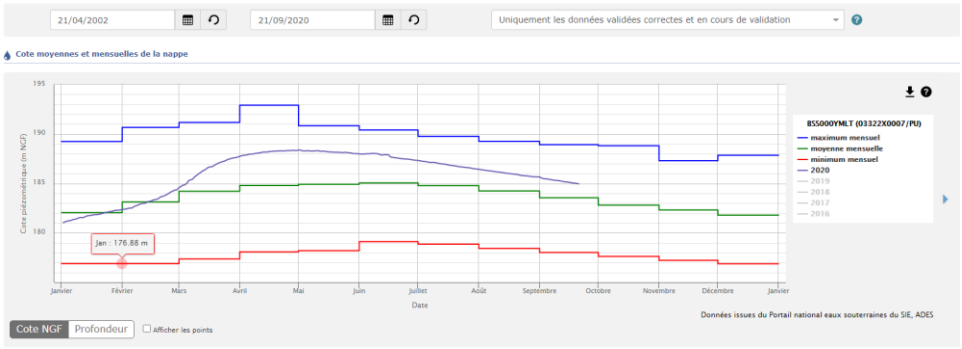

Craie du Pays d'Othe – Aix-Villemaur-Pâlis

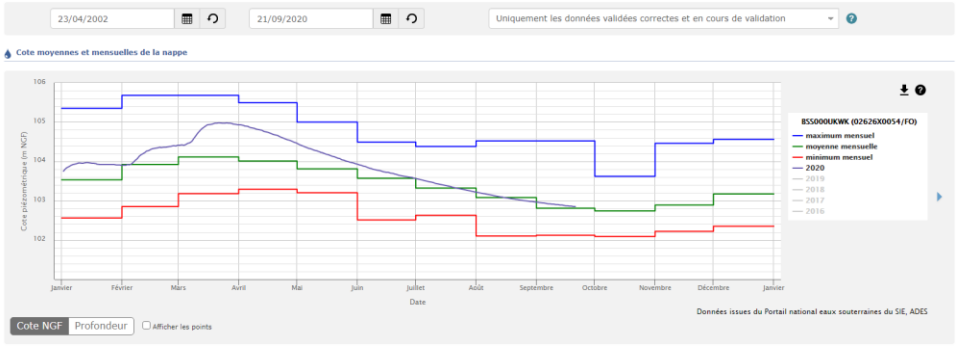

Craie - St-Rémy-sous-Barbuise (Montsuzain)

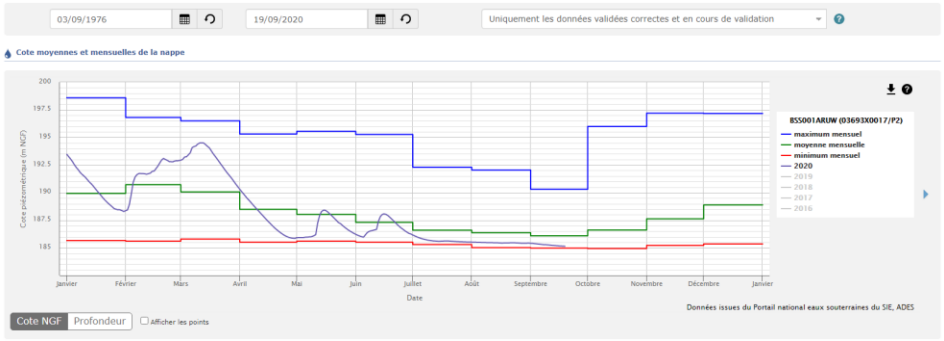

Calcaires du Portlandien à Praslin (Chaource)

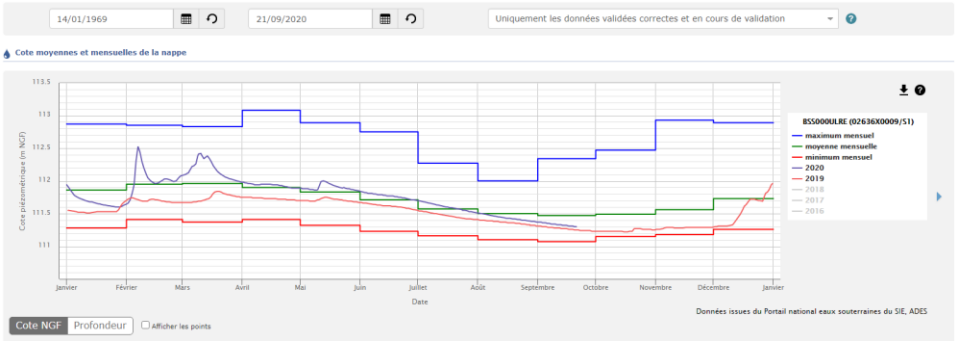

Alluvions de l'Aube Lassicourt (Brienne)

Assemblée Générale Elective du SDDEA

30 septembre 2020

“Echange avec la salle”

Assemblée Générale Elective du SDDEA

30 septembre 2020

Discours de clôture

Prochaines échéances

Bureau Syndical et Conseil d'Administration

- **Jeudi 22 Octobre – Matin**
  Salle du Conseil du Centre des Congrès de l'Aube

Assemblée Générale

- **Mardi 17 Novembre – 14h00**

Auditorium du Centre des Congrès de l'Aube

La présentation sera consultable et téléchargeable sous le lien :

sddea.fr
espace élus – gouvernance

Login : sddea2020
Mot de passe : sddea2020

SDDEA
ET SA RÉGIE

LA GESTION INTÉGRÉE DU CYCLE DE L'EAU

SYNDICAT MIXTE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF, DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF,
DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE LA DÉMOUSTICATION ET SA RÉGIE

22, rue Grégoire-Pierre Herluison Cité administrative des Vassaules C.S. 23076 - 10 012 Troyes Cedex

Tél. : 03 25 83 27 27 www.sddea.fr E-mail : sddea@sddea.fr